



**Hockey bottines
et autres crimes**
« Nul ne peut se livrer à une course
sur la chaussée ou le trottoir »,
sauf autorisation. YVES BOISVERT PAGE A5

VOYAGE
**PÂQUES
DANS LE
SUD**
Quelques
propositions
alléchantes pour
des départs dès
ce week-end, en
prévision du congé
de Pâques.
PAGES 1 À 4



PHOTO BERNARD
BRAULT, LA PRESSE

EXCLUSIF SUPERINFIRMIÈRES
**OÙ SONT
LES EMPLOIS?**
L'embauche de superinfirmières se fait au compte-gouttes,
car les hôpitaux manquent d'argent. Et ils ne sont pas
les seuls. Les universités québécoises, dont plusieurs
sont déficitaires, demandent depuis plusieurs mois
au gouvernement de financer le coûteux
programme de formation.
ARIANE LACOURSIÈRE PAGES A2 ET A3



Stéphanie Béchard est incapable d'obtenir
une promesse d'embauche et pourrait
devoir quitter son programme d'études.
PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE



CINÉMA/ SARILA
**LE QUÉBEC
EN 3D ET EN
MILLIONS**
ANABELLE NICOU
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

DÉLAIS D'ATTENTE POUR DES CHIRURGIES
**QUÉBEC C. ONTARIO,
LE GAGNANT EST...**
SARA CHAMPAGNE PAGE A2



ACTUALITÉS
CALENDRIER SCOLAIRE
**EXIT NOËL, PÂQUES
ET LA SAINT-JEAN**
Huit jours fériés disparaîtront du calendrier scolaire
dès l'an prochain, en vertu d'un décret de la ministre
de l'Éducation, Michelle Courchesne.
KARIM BENESEAIEH PAGE A6

HELLS ANGELS
Le matin du 13 septembre 2000, le tueur à gages
Gérald Gallant était à Montréal pour éliminer le chef des
Hells Angels Nomads, Maurice Boucher, mais l'attentat
qui a failli coûter la vie au journaliste Michel Auger
a contrecarré ses plans. **ANDRÉ CÉDILOT** PAGE A15

CHRONIQUE

**La montagne n'est pas
à vendre**
MICHÈLE OUMET PAGE A12

FORUM

Les gérants d'estrade
ALAIN DUBUC PAGE A23

LA PRESSE AFFAIRES

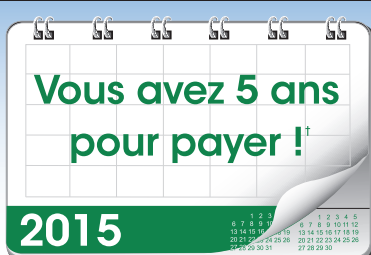
ILLUSTRATION
FRANCE DUPONT,
LA PRESSE

VENTES EN LIGNE
LES DÉTAILLANTS HÉSITENT
L'an dernier, les achats des Québécois sur l'internet ont
progressé de 6 %. Mais les principaux détaillants établis
ici hésitent encore à faire évoluer leur site internet d'un
rôle de marketing vers celui d'un outil de vente directe.
État de la situation.
MARTIN VALLIÈRES PAGES 2 ET 3

EXCLUSIF MOUVEMENT DESJARDINS
**200 MILLIONS DANS UN
FONDS LIÉ À MADOFF**
FRANCIS VAILLES PAGE 1


L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
Si jamais il y a une commission d'enquête sur la construction, Marc Bellemare vient de perdre
toutes ses chances d'en être le président.
Cliquez sur l'icône pour voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

Étalez les paiements jusqu'en 2015 !
CORRECTION DE LA VUE AU LASER
À partir de
490\$  **par œil***

**Vous avez 5 ans
pour payer !**
2015

Consultation GRATUITE : 1 866 393-1515 • www.lasikmd.com
LAVAL | MONTRÉAL | BROSSARD
**LASIK sans lame
Disponible**


Dr Pierre Demers
M.D., FRCSC
40 000 interventions
Dr Avi Wallerstein
M.D., FRCSC
50 000 interventions
Dr Mark Cohen
M.D., FRCSC
50 000 interventions

Halifax | Québec | Sherbrooke | Ottawa | Toronto | Calgary | Vancouver

* Les prix peuvent changer sans préavis et peuvent varier selon la prescription. Correction personnalisée à 1750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. † Financement de 60 mois à partir de 8,9 % d'intérêt et sous réserve d'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins.

LES RATÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ QUÉBÉCOIS

SUPERINFIRMIÈRES

Le système de santé québécois fait du surplace. Alors que des provinces parviennent à réduire les délais d'attente pour certaines chirurgies, le Québec stagne, révèle une étude parue hier. On apprend au même moment que l'embauche de 500 superinfirmières, annoncée par le ministère de la Santé, se fait au compte-goutte faute d'argent.



Stéphanie Béchard n'a pas réussi à obtenir une précieuse promesse d'embauche d'un hôpital, et se demande maintenant si elle pourra devenir infirmière praticienne spécialisée. Le Québec en a pourtant bien besoin, alors que le ministère de la Santé a annoncé son désir d'en embaucher 500.

ARIANE LACOURSIÈRE

EXCLUSIF

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, s'était engagé à créer 500 postes d'infirmières praticiennes spécialisées au Québec. Mais le réseau n'en compte toujours que 58. L'embauche de superinfirmières se fait au compte-gouttes, car les hôpitaux manquent d'argent.

La Montréalaise Stéphanie Béchard, l'une des rares infirmières qui souhaitent se spécialiser en cardiologie, est incapable d'obtenir une promesse d'embauche et pourrait devoir quitter son programme, a appris *La Presse*.

Après avoir travaillé pendant trois ans comme infirmière aux urgences et aux soins intensifs à Montréal, M^{me} Béchard, 25 ans, a voulu se spécialiser. En suivant une formation universitaire de deux ans, elle pourrait devenir infirmière praticienne spécialisée (IPS), ce qui lui donnerait le droit notamment de prescrire des médicaments et de poser des diagnostics simples. « Je crois que c'est la solution pour améliorer l'accès aux soins au Québec », dit M^{me} Béchard.

L'été dernier, la jeune femme a été acceptée au programme de maîtrise de l'Université de Montréal. Immédiatement, elle a entrepris des démarches pour trouver un emploi – obtenir une promesse d'embauche est primordial pour les futures IPS.

DÉLAIS D'ATTENTE POUR DES CHIRURGIES

L'Ontario s'améliore, le Québec stagne

SARA CHAMPAGNE

Pendant que l'Ontario se démarque des autres provinces en diminuant d'une manière notable ses délais d'attente pour certaines interventions, le Québec ne parvient pas à améliorer les siens pour la chirurgie de la cataracte ou le remplacement artériel. Et c'est particulièrement vrai pour l'arthroplastie de la hanche, une intervention qui peut sauver des vies chez les personnes âgées si on la pratique assez tôt.

Au Québec, en 2009, 12 % des patients ont attendu plus de trois mois pour obtenir un remplacement de la hanche, comparativement à 3 % en 2008 et à 5 % en 2007. Pour le remplacement du genou, les temps d'attente ne se sont pas non plus améliorés au Québec: 85 % des patients ont obtenu leur opération en moins de trois mois, comparativement à 90 % des patients en Ontario.

Ces résultats sont tirés

du dernier rapport sur les temps d'attente de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), dont l'étude comprend pour la première fois cette année des données sur les interventions de réparation de la hanche en urgence, soit dans un délai de 48 heures et moins.

Les délais en chirurgie, analysés pour chaque province, ont été déterminés à la suite d'une rencontre entre les premiers ministres, en 2004, qui s'étaient entendus sur des interventions prioritaires: traitement du cancer, soins cardiaques, restauration de la vue, arthroplastie et imagerie diagnostique.

D'une manière générale, au Québec, les délais sont restés inchangés, tant pour les remplacements articulaires que pour la restauration de la vue. Étant donné que la province fonctionne différemment des autres pour les fractures de la hanche, en n'indiquant pas l'heure de l'intervention prescrite dans un délai de 48 heures et moins, l'ICIS n'a pas

été en mesure de comparer sa performance aux autres. Idem pour les interventions en cardiologie, en oncologie et en imagerie diagnostique.

Globalement, il est clair que l'Ontario est la province qui a accompli le plus de progrès, depuis trois ans. Les temps d'attente ont diminué dans tous les secteurs, à l'exception des pontages cardiaques. À cet égard, on explique que le Québec ne fonctionne pas avec les trois degrés d'urgence utilisés par les autres provinces. On y a établi cinq degrés de priorité, de « moins de 24 heures » à « moins de trois mois. »

À l'Institut, on explique par ailleurs la bonne performance de l'Ontario par rapport au Québec par la pente que la province avait à remonter dans ses délais d'attente.

« Si on regarde le remplacement de la hanche, par exemple, on constate que l'intervention avait lieu dans un délai de 210 jours en Ontario, en 2007, alors que seulement 5 % des patients québécois avaient attendu plus de trois

mois cette année-là, explique Claude Lemay, gestionnaire à l'ICIS, bureau de Québec. L'Ontario avait du rattrapage à faire dans ses délais d'attente. »

L'ICIS n'a pas de pouvoir décisionnel mais, à l'analyse des données, il remarque que les performances sont différentes d'un établissement à l'autre et même d'une région à l'autre.

En conséquence, de 92 à 100 % des patients sont parvenus à obtenir des traitements en radiothérapie en moins de 28 jours au Québec, en 2009. En Ontario, 77,1 % ont été traités dans un délai de 1, 7 et 14 jours durant la même période.

Au chapitre de la réparation de la hanche à la suite d'une fracture, la moyenne nationale,

le Québec mis à part, indique que 79 % des patients sont entrés en salle d'opération en 48 heures et moins. Le résultat le plus élevé revient à la Colombie-Britannique, avec 83 % des patients en salle d'opération en deux jours et moins.

« C'est clair que nous aimons que 100 % des patients

au Canada obtiennent leurs soins dans les délais prescrits, ajoute M. Lemay, de l'ICIS. Mais dans le cas de la fracture de la hanche, nous sommes conscients que c'est plus difficile. Notamment parce que l'état de santé des patients est parfois trop précaire pour les opérer immédiatement ou dans les 48 heures. »



Au Québec, en 2009, 12 % des patients ont attendu plus de trois mois pour obtenir un remplacement de la hanche, comparativement à 3 % en 2008 et à 5 % en 2007.

LES RATÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ QUÉBÉCOIS

EN PÉRIL

« La formation demande beaucoup d'heures d'études. Pour éviter que nous ayons à travailler en étudiant, le gouvernement nous donne des bourses. Pour y être admissible, il faut avoir une promesse d'embauche. Mais c'est très difficile à obtenir! » dénonce M^{me} Béchar.

À la recherche d'un emploi, l'étudiante s'est adressée au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) l'été dernier. « On voulait m'engager au service de chirurgie cardiaque. Les listes d'attente ont augmenté dans ce domaine et on pensait qu'une infirmière praticienne pourrait aider », dit-elle.

M^{me} Béchar a donc signé sa partie du contrat avec le CHUM. Mais l'hôpital n'a jamais signé la sienne. « En décembre, le CHUM m'a dit qu'il n'avait pas de budget pour m'engager », dit-elle – ce qu'a confirmé la porte-parole du CHUM, Nathalie Forgues.

La jeune infirmière s'est ensuite adressée à l'hôpital du Sacré-Cœur, qui a aussi refuser de l'engager, faute de budget.

La directrice générale de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, Lise Denis, confirme que les hôpitaux n'ont pas suffisamment d'argent pour engager des superinfirmières. « Le gouvernement verse 20 000 \$ par année aux hôpitaux pour engager des infirmières praticiennes. Mais ça ne suffit pas pour couvrir tous les coûts. Car quand on engage une praticienne, il faut carrément créer un nouveau poste », dit M^{me} Denis.

« Il faut que de l'argent soit dégagé dans le prochain budget pour faciliter l'embauche des praticiennes, soutient M^{me} Béchar. Sinon, les filles ne vont pas rester dans ces programmes. »

En attendant, la jeune femme est découragée. Pour arriver financièrement, elle doit travailler 24 heures par semaine aux soins intensifs

« Ce programme coûte très cher. Certaines universités pensent à le suspendre si rien n'est fait », explique le vice-recteur aux études de l'Université Laval, Bernard Garnier.

Les universités ont rencontré le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation la semaine dernière. « Il n'y a pas encore de conclusion sur

« Si je n'ai pas de certitude de trouver un emploi, je ne prendrai plus ce risque. J'ai vraiment envie d'être infirmière praticienne. Mais je ne peux pas continuer comme ça. »

— Stéphanie Béchar

à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont en plus d'assister à 12 heures de cours, d'étudier et de faire ses travaux. « Pour l'instant, je réussis à survivre. Mais si ça ne débouche pas, si je n'ai pas de certitude de trouver un emploi, je ne prendrai plus ce risque. J'ai vraiment envie d'être infirmière praticienne. Mais je ne peux pas continuer comme ça. »

Menace de fermeture des programmes

Les hôpitaux ne sont pas les seuls à manquer d'argent pour les IPS. Les universités québécoises, dont plusieurs sont déficitaires, demandent depuis plusieurs mois au gouvernement de financer le programme de formation.

la table. Une autre rencontre est prévue le 1^{er} avril. On demeure optimiste. Mais on est très nerveux », souligne M. Garnier.

Sans dire que le programme de formation des superinfirmières est « moribond », M. Garnier reconnaît que les inscriptions sont à la baisse. « Les hôpitaux n'ont pas d'argent pour engager les étudiantes. Donc les infirmières hésitent à pousser leur formation. Il reste pas mal de ficelles à attacher. On attend vraiment de l'argent », résume M. Garnier.

Au cabinet du ministre Bolduc, on réitère que les infirmières praticiennes sont une « priorité » et que des annonces pourraient bientôt être faites à ce sujet.

58 infirmières praticiennes spécialisées au Québec. De ce nombre, 19 travaillent en soins de première ligne.

11 en néonatalogie

18 en cardiologie

10 en néphrologie

138 superinfirmières en formation, dont 116 en soins de première ligne.

4 en néonatalogie

12 en cardiologie

6 en néphrologie



GENOU

La chirurgie de remplacement du genou est l'intervention prioritaire pour laquelle l'attente est la plus longue, dans les 10 provinces.

12 %

des Québécois ont attendu plus de 180 jours avant de recevoir une chirurgie de remplacement de la hanche en 2009.

96 %

des patients au Québec, subissent une chirurgie de la cataracte dans les délais prescrits.

TENDANCES RELATIVES AUX TEMPS D'ATTENTE PAR PROVINCE ¹

	REPLACEMENT DE LA HANCHE	REPLACEMENT DU GENOU	CHIRURGIE DE LA CATARACTE	PONTAGE AORTO-CORONARIEN	CANCER - RADIOTHÉRAPIE	TOMODENSITOMÉTRIE	IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE
Terre-Neuve-Labrador	n.d.	n.d.	n.d.	—	—	n.d.	n.d.
Île-du-Prince-Édouard	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Écosse	—	↓	n.d.	↓	n.d.	↑	↓
Nouveau-Brunswick	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	—	n.d.	n.d.
Québec	—	—	—	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ontario	↓	↓	↓	—	↓	↓	↑
Manitoba	↓	↓	n.d.	n.d.	—	↓	↑
Saskatchewan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Alberta	—	↓	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Colombie-Britannique	↓	↓	—	n.d.	↑	n.d.	n.d.

— Aucun changement dans les temps d'attente
n.d. Impossible de dégager une tendance ou données non disponibles
↓ Diminution des temps d'attente
↑ Augmentation des temps d'attente

1 Les tendances relatives aux temps d'attente par intervention ont été analysées dans les provinces où la définition et la méthode d'évaluation des temps d'attente n'ont pas varié au cours d'une période d'au moins trois ans.

ACTUALITÉS

Cholestérol : des résultats alarmants



Les saines habitudes de vie s'acquièrent à l'enfance. C'est pourquoi il est crucial de se pencher sur l'alimentation et les habitudes d'activité physique dès la petite école, selon le cardiologue Serge Doucet.

PHOTO ARCHIVES THE NEW YORK TIMES

QUELQUES DONNÉES

41 % des adultes canadiens ont un taux de cholestérol élevé

27 % des 20-39 ans | **47 %** des 40-59 ans | **54 %** des 60-79 ans

Environ **36 %** des adultes canadiens ont un taux de « mauvais » cholestérol nuisible à la santé

30 % des adultes canadiens ont un taux de « bon » cholestérol nuisible à la santé

Source: Enquête canadienne sur les mesures de santé 2007 à 2009, Statistique Canada

DAPHNÉ CAMERON

Plus du tiers des adultes canadiens ont un taux de cholestérol qui pourrait nuire à leur santé, révèle une étude pancanadienne dont certains extraits ont été publiés hier matin. Cette donnée risque d'augmenter au cours des prochaines années si les citoyens n'adoptent pas des habitudes de vie plus saines, prévient un spécialiste.

Entre 2007 et 2009, des chercheurs de Statistique Canada ont prélevé des échantillons de sang et d'urine auprès de 5600 Canadiens de 6 à 79 ans. Les scientifiques visaient à prendre une soixantaine de mesures liées à la santé des citoyens, comme le taux de cholestérol. Selon Jeanine Bustros, de Statistique Canada, c'est la première fois que des données sur le cholestérol sont compilées auprès d'un aussi large échantillonnage de Canadiens de tous les âges et de toutes les conditions de santé.

Les résultats sont alarmants: 41 % des adultes canadiens ont un taux élevé de cholestérol total, tandis que 36 % d'entre eux ont un taux de « mauvais » cholestérol nuisible pour la santé. Un tiers des sujets de l'enquête possédaient un taux de « bon » cholestérol trop bas. Par ailleurs, un quart des adultes canadiens avaient un taux de triglycérides (un autre type de gras) jugé nocif. Dans tous les cas, ces proportions augmentaient substantiellement avec l'âge.

Le chef de la cardiologie interventionnelle à l'Institut de cardiologie de Montréal, Serge Doucet, qualifie ces résultats d'« alarmants ». Rappelons que des taux élevés de cholestérol sont associés aux maladies cardiovasculaires.

« Ce qui est préoccupant, c'est que les taux soient aussi élevés malgré toute la prévention qui a été faite dans les dernières années et l'arrivée de médicaments très efficaces », a-t-il expliqué.

« Par ailleurs, les taux d'obésité sans précédent et les habitudes de vie de nos enfants à l'heure actuelle nous laissent présager que ce pourcentage va devenir de plus en plus important au cours des 10, 15, 20 prochaines années. La Fondation des maladies du cœur a d'ailleurs récemment sonné l'alarme sur cette question. »

Prévention

À son avis, le meilleur remède reste la prévention. Le cardiologue explique que les saines habitudes de vie s'acquièrent à l'enfance. C'est pourquoi il est crucial de se pencher sur l'alimentation et les habitudes d'activité physique dès la petite école.

« Je pense qu'il faut retenir que le cholestérol, ça touche tout le monde, même les jeunes, a affirmé Serge Doucet. Il ne faut pas attendre d'être frappé par la maladie pour faire évaluer son taux de cholestérol, particulièrement dans les cas où les personnes ont des antécédents familiaux. »

Le « bon » cholestérol (cholestérol HDL), le « mauvais » cholestérol (cholestérol LDL) et les triglycérides forment une classe de graisses, ou lipides. Le « bon » cholestérol aiderait à prévenir le rétrécissement des artères tandis que le « mauvais » cholestérol peut engendrer des maladies cardiovasculaires. Un taux de triglycérides trop élevé peut favoriser la formation de caillots dans le sang.

N°1 DEPUIS PLUS DE **30 ANS**

DÉCORATION | RÉNOVATION | AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

TAPISSERIE. ASTRAGALE. CAMAÏEU. PERDU?

TROUVEZ VOS RÉPONSES, VENEZ AU SALON ! DU 19 AU 28 MARS | PLACE BONAVENTURE

PAVILLON RECYC-QUÉBEC

RÉALISÉ PAR **MAISON DÉKÉT**

3 500 PIEDS CARRÉS DE SOLUTIONS VERTES

Trouvez les réponses à vos préoccupations environnementales et des idées pour réaliser vos projets verts. Visitez la MaisonDékét constituée de conteneurs de métal. Écologique, saine et modulable, cette habitation est moderne, originale; bref, géniale!

RECYC-QUÉBEC Québec

Concept PolygHome

UN TOUT NOUVEAU CONCEPT DE CONSTRUCTION VERTE

Tombez sous le charme d'un concept d'habitation unique qui allie confort, luminosité, économie d'énergie et respect de l'environnement. De ses fondations jusqu'à sa toiture, cette maison modulable a tout pour faire rêver.

PAVILLON DE LA MAISON NEUVE

UN PENCHANT POUR UNE MAISON NEUVE ?

Venez rencontrer une vingtaine de constructeurs et entrepreneurs fiables et reconnus, tous recommandés par la Garantie de la maison neuve de l'APCHQ, qui sauront vous éclairer et vous orienter dans vos choix.

SALLE DE JEU POUR ADULTES

UNE PIÈCE POUR LES GRANDS ENFANTS

Vivez l'excitation qu'offre une salle de jeu conçue spécialement pour l'enfant qui dort en vous. Table de billard, simulation F-1, cinéma maison: vous trouverez une salle thématique pour tous les budgets et tous les espaces.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS!

Insatisfait de votre visite ? Tous les détails au salonnationalhabitation.com

LE JARDIN ÉPURÉ: UN ART DE VIVRE

Laissez-vous envoûter par des jardins splendides réalisés par **Aménagement Denis et Fils** qui vous permettent d'avoir le coin de nature dont vous rêvez. Découvrez des oasis de verdure qui transforment votre cour arrière en un lieu où il fait bon se retrouver.

THÉÂTRE RE/MAX

80 ATELIERS-CONFÉRENCES POUR VOUS GUIDER DANS VOS PROJETS

Au menu: home staging, meubles écolos, toitures végétales, domotique, tendances en design d'intérieur et plus.

Horaire des conférences disponible au salonnationalhabitation.com

PRÉSENTE

SALON NATIONAL DE L'HABITATION

ACHETEZ EN LIGNE ET ÉCONOMISEZ **3\$***

UNE GRACIEUSE TÉTÉ DE **Sears**

EN COLLABORATION AVEC

BANQUE LAURENTIENNE

salonnationalhabitation.com

PARTENAIRES MÉDIAS

LA PRESSE

maison

PARTENAIRES DES ATTRACTIONS DU SALON

Centrale

ETHIER

JCPerreault

Gau

Pro-Jardin

lecho-bloc

Garantie Maisons Neuves APCHQ

Palason

MAISON CÔTÉ JARDINS

TOYOTA

* Visitez le salonnationalhabitation.com pour tous les détails. * Sur le prix régulier pour adulte. Frais de services en sus.

SOMMAIRE	
Amusez-vous!	ARTS 6
Bourses	AFFAIRES 12 et 13
Carrières	AFFAIRES 8 et 9
Décès	VOYAGE 8 à 10
Forum	A22 et A23
Horaire télévision	ARTS 5
Loteries	A7
Monde	A19 à A21
Petites annonces	VOYAGE 6 et AFF. 4
Sudoku	AFFAIRES 4
Météo	
Nuageux avec quelques flocons cessant en matinée, maximum 7, minimum -3. VOYAGE 6	
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?	
nouvelles@lapresse.ca	
UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?	
commentaires@lapresse.ca	

Hockey bottines et autres crimes



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Ça fait drôle de savoir que des centaines de milliers de gens jouent au hockey dans la rue dans l'illégalité la plus abjecte. Mais si on est étonné, c'est parce qu'on ne connaît pas les règlements municipaux. On a appris, dans l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva, qu'il est interdit de «pratiquer un jeu de hasard» dans un parc de Montréal-Nord. J'espère que vous avez rangé vos dés.

Avis soit donné aux amateurs de course à pied: «Nul ne peut se livrer à une course sur la chaussée ou le trottoir», sauf autorisation, nous dit un règlement de la Ville de Montréal. Le Code de la sécurité routière précise que, lorsqu'il y a un trottoir, les piétons n'ont pas le droit de circuler sur la chaussée. Théoriquement, on peut donc vous arrêter et vous donner une contravention pour jogging sur la voie publique. Même chose pour les patins à roulettes et les skate-boards, évidemment.

On sait qu'il est interdit d'être trouvé «gisant ou flânant ivre» sur une place

publique. Mais saviez-vous qu'il est interdit de gêner la circulation des piétons «en se tenant immobile»? Circulez! Le même règlement stipule qu'il est défendu de rôder ou de flâner sur la voie publique avec un lance-pierre ou un arc. Ça doit être à cause de Robin des bois. À LaSalle, le règlement n° 29 déclare: «Personne ne jouera à la balle, au ballon ou autre jeu semblable dans

ou parlant d'un ton de voix véhément».

Pour ceux qui voudraient se baigner dans le canal de Lachine ou le fleuve à LaSalle, le même règlement prévoit que les personnes de sexe masculin de 12 ans et plus «doivent être revêtues d'un costume de bain décent en un ou deux morceaux couvrant le corps depuis les épaules jusqu'au bas de la fourche des jambes avec une jupe rabattant par-dessus la culotte». Pour les filles, il faut également «une brassière ou une blouse ou autre garniture recouvrant l'estomac». Mesdames, veuillez en prendre note, l'été approche. Il est bien sûr interdit «par malice» d'éclabousser un passant avec son véhicule. On

dans un lieu privé extérieur». Prière de vous redresser dans vos hamacs.

Ce n'est pas qu'on ne vous fait pas confiance, mais le règlement du village précise qu'«il est interdit d'uriner, de déféquer ou de cracher dans un endroit autre que celui prévu à cette fin».

La tournée des règlements municipaux est pleine d'enseignements.

■ ■ ■

Il y a quelques années, avec des voisins, nous jouions au hockey dans la rue un beau samedi matin, vers les 10h. Nous étions une bonne douzaine, de 8 à 48 ans.

Tiens, une voiture de police. On se tasse pour la laisser

Allait-il nous donner une contravention? Nous arrêter? C'était un policier qui avait du jugement. Or, le jugement, c'est de savoir quand appliquer la loi. On appelle ça le pouvoir discrétionnaire.

aucune rue ou chemin de la Ville.»

On rend également passibles d'amendes «les personnes qui seront trouvées couchées dans aucun champ ou dans aucune rue». Même chose pour «les prostituées ou coureuses de nuit, rôdant dans un champ ou dans aucune rue». On peut également mettre à l'amende les personnes ivres qui font du bruit dans les hôtels «en jurant, sacrant, se querellant

ne peut pas non plus «causer du trouble» en chantant, un règlement qui n'est pas assez appliqué, si vous voulez mon avis.

«Les personnes qui, n'étant pas dans aucune rue», insultent les passants sont aussi passibles d'amende.

À Saint-Cyrille-de-Wendover, comme chacun sait, «il est interdit à toute personne de flâner, d'errer, de traîner ou de s'avachir

passer. Les buts sont placés stratégiquement pour ne pas avoir à les déplacer chaque fois qu'une voiture passe.

Mais le policier ne voulait pas passer. Il voulait nous parler. Il est interdit de jouer au hockey dans la rue, a-t-il dit, l'air un peu désolé. Stupeur et désolation. «Y a eu une plainte.»

Une plainte... Il y a des gens qui en veulent à la Terre entière et, à part les fusions

Feu vert pour le centre de recherche du CHUM

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Avec la garantie des consortiums que les projets seront réalisés à l'intérieur des budgets prévus, le gouvernement Charest annoncera finalement cette semaine le lancement des travaux du Centre de recherche du CHUM.

L'annonce, qui pourrait avoir lieu demain, sera présentée comme la preuve que le projet du CHUM, maintes fois reporté, est devenu irréversible, a-t-on expliqué à *La Presse*.

Le conseil d'administration du CHUM doit donner le feu vert au Centre de recherche dans les prochaines heures. Aujourd'hui, il devrait avoir le feu vert du Conseil des ministres pour une annonce demain à Montréal.

La semaine prochaine, l'hôpital universitaire anglophone (CUSM) fera à son tour l'objet d'une annonce.

Hier, à l'Assemblée nationale, la titulaire du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, a défendu la décision de Québec de donner 5 millions de dollars au consortium formé autour d'Axor même si, au final, il n'a pas soumissionné. En fait, ce groupe avait, comme son concurrent Accès recherche CHUM, préparé une soumission avant que le gouvernement ne demande aux deux consortiums de ramener leurs chiffres à l'intérieur des budgets prévus dans les 60 jours.

Le péquiste Sylvain Simard a tourné en ridicule les tergiversations de Québec devant

ces projets de partenariat avec l'entreprise privée.

«Les centres universitaires, les CHUM, sont en train d'être les seuls monuments au monde non élevés...» a-t-il lancé, rappelant que le concurrent malheureux pour le Centre de recherche «n'a même pas eu à présenter de soumission pour avoir un cadeau de 5 millions».

«Il est prévu, selon les règles, qu'un consortium qui fait des plans et devis pendant un an de temps... Nous avons, au tout début, accepté d'attribuer 5 millions de dollars dans ces cas-là parce que le gouvernement s'est conservé également la propriété intellectuelle. Alors c'est tout à fait normal, c'était prévu», a répliqué M^{me} Gagnon-Tremblay.



LE PLAISIR N'ATTEND PAS.

L'ÉVÉNEMENT BMW DE MARS

Transmission automatique **gratuite**
valeur de 1 600 \$*
Offre d'une durée limitée

OFFRE À LA LOCATION		MENSUALITÉS	COMPTANT	OFFRE À L'ACHAT	
323i 2010	323\$ / mois pendant 48 mois	1,9%** Taux de location	323\$ 369\$ 399\$	3725\$ 1500\$ 0\$	1,9%* Nouveau taux de financement pendant 60 mois

» 4 ans / 80 000 km
programme d'entretien sans frais

Montréal
BMW Canbec
4090, rue
Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
451.990.2269
bmwlaVal.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la
Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

*Le taux de financement est offert par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. *Cette offre d'une durée limitée s'applique à tous les modèles Berlina et Touring de Série 3 2010, excluant les modèles M3. L'offre est non monnayable, sujette à changement sans préavis, selon les disponibilités et est offerte à la location seulement. **Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 323i 2010: le PDSF pour le modèle de base est de 36 500 \$. Pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 1,9 % comportant une mensualité de 323 \$/369 \$/399 \$, un montant de 6 629 \$/4 507 \$/3 077 \$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 16 425 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Conditions générales: le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2010. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2010 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2010 BMW Canada inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

KARIM BENESSAIEH

L'élimination des fêtes du calendrier scolaire a en outre suscité le mécontentement de nombreux organismes, dont l'Association des parents catholiques du Québec, qui a recueilli « quelques milliers » de signatures sur sa pétition. Dans une lettre envoyée à la ministre Courchesne le 12 mars dernier, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec a quant à elle rappelé que ces fêtes « s'enracinent dans une profonde tradition religieuse et culturelle dont on ne saurait sous-estimer la valeur ».



La Fête nationale du Québec en tant que jour férié disparaîtra du calendrier scolaire.

Article disparu

La disparition des fêtes religieuses chrétiennes et de jours fériés comme la fête des Patriotes, la Fête nationale du Québec et la fête du Canada, n'est pas explicite dans le décret du 3 février. C'est l'une des raisons pour lesquelles elle

Selon le ministère de l'Éducation, les précisions contenues dans l'article 19 sont superflues. « L'objectif n'est pas d'abolir les jours fériés ou les fins de semaine, ce n'est pas ça du tout, affirme Tamara Davis,

Il serait toutefois théoriquement possible d'ouvrir les écoles ces jours-là, estime-t-on à la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement. Il suffirait de faire appel à du personnel autre que les enseignants – des entraîneurs sportifs, par exemple – ou d'embaucher des enseignants non syndiqués.

Les citoyens et groupes intéressés avaient jusqu'au vendredi dernier pour réagir au décret, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet prochain. Interpellée en Chambre à ce sujet hier, la ministre Courchesne a assuré qu'elle considérerait « avec ouverture » les commentaires reçus.

LA PRESSE CANADIENNE

Selon des documents qu'a obtenus La Presse Canadienne grâce à la Loi sur l'accès à l'information, la ministre a revu

C'est ce qui ressort de la correspondance adressée à la ministre Courchesne par les directeurs de ces écoles privées, qui fonctionnent depuis

Au mois de février, sans consultation ni annonce publi-

Devant la surprise et les inquiétudes exprimées par les intervenants du milieu de l'éducation, la ministre avait dit que

Par la suite, du bout des lèvres, elle avait fini par admettre que le changement aurait pour effet de régler le litige avec ces écoles.

>>Se démarque sur la route, dans le stationnement et lorsque vous faites le plein.

Avec sa silhouette unique et ses panneaux de carrosserie interchangeable, la smart se démarque assurément. Mais elle se démarque aussi pour des choses plus pratiques : avec ses 2,7 m et son statut de biplace la plus économique au pays, elle est exceptionnelle sur toute la ligne.

lasmart.ca

paiements à
la location à
partir de

168 \$*/mois
avec
versement initial de 1 225 \$

taux à la
location, bail
de 48 mois

3,9 %*

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie,
Montréal
(514) 735-3581

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, autoroute 440 Ouest,
Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau,
Greenfield Park
(450) 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean,
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère,
Boucherville
(450) 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, Chemin du Plein Air,
Mirabel (Blainville)
(450) 435-1313

© smart Canada 2010, une division de Mercedes-Benz Canada Inc. *Offres de location basées sur une smart fortwo pure 2010 neuve, proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit pendant une durée limitée. Exemples de location basés sur un versement de 168 \$ par mois (taxes exclues) pendant 48 mois. Acompte de 1 225 \$ plus première mensualité, dépôt de garantie de 200 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 14 990 \$. Taux de location annuel de 3,9 %. Obligation totale : 9 489 \$. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,20 \$ par km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 995 \$), d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, de remboursement de la taxe fédérale sur la climatisation, « écoprélèvement » et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire), ainsi que taxes et frais de RDPRM en sus. Des frais ou taxes supplémentaires peuvent s'appliquer en vertu de lois provinciales. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être combinée à aucune autre offre. Rendez-vous à votre Centre smart pour en savoir plus ou composez le 1 877 627-8004 pour joindre le centre de service à la clientèle de la Division smart Canada. Modèle passion illustré avec équipement offert en option.

Québec présente ses « balises »

TOUS POUR UN
CE SOIR 21 H

POLITIQUE

Planification familiale dans les pays en développement

Le PLC perd le vote sur sa propre motion

MALORIE BEAUCHEMIN
ET HUGO DEGRANDPRÉ

OTTAWA — Tentant de contraindre le gouvernement à se commettre sur l'enjeu délicat de la planification familiale, le Parti libéral du Canada a perdu le vote sur sa propre motion, hier, à la Chambre des communes, après que trois de ses députés eurent voté contre et qu'une douzaine d'autres ne se furent tout simplement pas présentés.

Les libéraux ont utilisé la journée de l'opposition pour forcer les conservateurs de Stephen Harper à inclure l'en-

Encore plus embarrassant pour le chef libéral, ses députés étaient tenus de respecter la ligne du parti, comme c'est le cas pour toutes les motions présentées lors d'une journée de l'opposition.

jeu de la contraception dans les discussions sur la santé maternelle et infantile, que le premier ministre a mis au rang des priorités pour le prochain sommet du G20, qui se tiendra en juin au Canada.

Le texte de la motion, qui ne contenait pas le mot « avortement », associait toutefois la politique conservatrice à l'idéologie de George W. Bush, qui interdisait aux organismes financés par le gouvernement de promouvoir la « planification familiale médicalisée ».

À l'issue d'un débat houleux au cours duquel les

conservateurs les ont accusés d'être antiaméricains et de vouloir rouvrir le débat sur l'avortement, les troupes de Michael Ignatieff ont finalement échoué à faire adopter leur proposition.

Ainsi, malgré l'appui du Bloc québécois et du NPD, l'absence de plusieurs députés de l'opposition et le fait que trois libéraux ont voté avec les conservateurs ont permis au gouvernement Harper, minoritaire, de l'emporter par 144 votes contre 138.

Encore plus embarrassant pour le chef libéral, ses députés étaient tenus de respecter la ligne du parti, comme c'est le cas pour toutes les motions présentées lors d'une journée de l'opposition.

Après le vote, devant les journalistes, Michael Ignatieff a brièvement tenté de minimiser l'importance de cette défaite.

« Nous avons forcé le gouvernement à clarifier sa position, et c'est clair: ils veulent changer la position maintenue par le Canada depuis 25 ans », a-t-il déclaré en évoquant la possibilité de donner aux femmes l'accès à tous les services de santé reproductive.

Ligne de parti

Interrogé à savoir s'il envisageait des sanctions à l'égard de ce ceux qui ont voté contre la ligne de parti, M. Ignatieff est resté vague. « Ce sont des questions de discipline interne, a-t-il dit. Et j'ai du respect pour des opinions divergentes dans mon caucus. »

Les trois députés libéraux qui ont voté contre la motion proviennent de l'Ontario. Il s'agit de Paul Szabo, Dan



À l'issue d'un débat houleux, les troupes de Michael Ignatieff ont finalement échoué à faire adopter leur proposition, qui visait à forcer les conservateurs de Stephen Harper à inclure l'enjeu de la contraception dans les discussions sur la santé maternelle et infantile.

McTeague et John MacKay. Par ailleurs, plusieurs de leurs collègues absents au moment du vote sont membres du caucus pro-vie du Parlement canadien.

Le député Paul Szabo a justifié sa décision en disant que plusieurs personnes de sa « communauté », à qui il avait parlé au cours des derniers jours, lui avaient demandé de voter contre cette motion susceptible de ranimer le débat sur l'avortement au Canada.

« Je suis membre du caucus pro-vie du Parlement, c'est un enjeu moral pour moi et j'ai exercé le vote sur la base de mes croyances », a-t-il dit, la voix un peu tremblante.

Il a ajouté qu'il était hors de question pour lui de s'absenter de la Chambre au moment du vote. « Je n'ai manqué qu'un vote en 17 ans au Parlement du Canada et c'est parce que j'étais à la remise de diplôme de mon fils à London, en Ontario. Je ne manque pas de votes.

J'ai une position, je vote », a-t-il tranché.

Il semble, par ailleurs, qu'il y ait eu une certaine confusion chez les députés libéraux sur la question de savoir s'ils étaient tenus de respecter la ligne du parti. Après le vote, M. Szabo a dit ignorer ce qu'il en était tandis qu'un de ses collègues, Keith Martin, a affirmé que ce n'était pas le cas. Finalement, l'entourage de leur chef l'a confirmé: les députés étaient bel et bien tenus de respecter la position de leur formation.

« Les voyages, merci, très peu pour moi! »

N'ayez pas peur de rêver.

Si vous avez des rêves, votre conseiller en placements peut créer un plan qui peut vous aider à les réaliser.

Prenez rendez-vous avec votre conseiller en placements dès aujourd'hui. Ou visitez AGF.com pour plus de détails.

Que faites-vous après le travail?™

Des commissions de vente, des commissions de suivi et des frais de gestion peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. MD « Que faites-vous après le travail? » et le logo AGF sont des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisées avec autorisation.

Réservé aux cinéphiles!

Stationnement et superproduction pour la Star que vous êtes!

- Une nuit dans une chambre spacieuse avec vue sur le fleuve Saint-Laurent et les plaines d'Abraham
- Stationnement gratuit pour une voiture
- Film de votre choix, à la carte, par nuit
- Livraison de maïs soufflé à la chambre
- Service inclus

Les enfants de moins de 18 ans séjournent gratuitement dans la même chambre que les parents. Les enfants de moins de 12 ans mangent gratuitement au petit-déjeuner lorsqu'un adulte prend le petit-déjeuner. Salle de jeux disponible pour les enfants. Valable jusqu'au 15 avril 2010 sur disponibilité.

À partir de 149\$
en occupation double, par nuit, taxes en sus

LOEWS
HÔTEL LE CONCORDE QUÉBEC

1 866 239-5395

1225, cours du Général-De Montcalm • Québec • Canada G1R 4W6
Tél.: (418) 647-2222 • Fax: (418) 647-4710

Audi Vorsprung durch Technik

Des prix incroyables! (Et pourtant vrais.)

AA123	A4 Premium 2 000 km	VENDU	Spécial 44 495 \$
AA099	A3 TDI 2010 Argent 2 000km ▶ Toit Open Sky ▶ Bluetooth	Prix de vente 40 395 \$	Spécial 38 395 \$
AA363	A6 S.E. 2010 Gris quartz 3 000km ▶	Prix de vente 66 295 \$	Spécial 62 295 \$
AA401	A4 Premium 2010 Blanc 8 000 km ▶	Prix de vente 47 195 \$	Spécial 44 995 \$
AA065	A4 Premium 2010 Gris quartz Bang & Olufsen ▶	3 000 km Prix de vente 49 045 \$	Spécial 46 995 \$
A90034	A4 Premium 2009 Argent Technologie Drive Select ▶	9 000 km Prix de vente 52 545 \$	Spécial 42 995 \$

Audi POPULAR

LA RÉFÉRENCE À MONTRÉAL

5442, rue St-Hubert
Montréal (Métro Laurier)
514 270-3566
popularaudi.com audi.ca



PRENEZ DES NOUVELLES DE VOTRE SANTÉ

Les nouvelles les plus récentes du monde médical avec **Marie-Claude Lavallée** et les spécialistes invités.

► Radio-Canada.ca/rdisante

RDI SANTÉ
EN SEMAINE 9 H
REDIFFUSION 17 H 30



POLITIQUE

Tourner autour du pot



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

La scène s’est passée il y a deux ou trois ans, dans un village reculé de l’Éthiopie. En tournée avec une clinique mobile de planification familiale, Paul Bell se souvient avoir été assailli par des jeunes femmes impatientes d’obtenir leur consultation médicale.

Une de ces femmes s’est présentée avec trois petits enfants agrippés à ses vêtements. Dans ses bras, elle tenait un bébé. « Lui, je ne l’ai pas voulu, il est né seulement parce que je n’ai pas réussi à avoir mes contraceptifs », a-t-elle confié.

Les femmes de ce village comptaient sur des injections périodiques de contraceptifs pour éviter de tomber enceintes. Mais l’accès à ce produit étant irrégulier, il leur arrivait fréquemment de rater une dose ou deux.

« Très pauvre, cette femme n’avait pas les moyens de nourrir quatre petits. Son nouveau bébé la mettait sous pression, mais il mettait aussi en péril la santé de ses trois autres enfants », raconte Paul Bell, qui est porte-parole d’International Planned Parenthood – un organisme établi à Londres

députés conservateurs, hier, lors du débat sur la motion par laquelle les partis de l’opposition voulaient forcer Ottawa à inclure nommément la planification familiale dans son initiative visant à promouvoir la santé maternelle et infantile sur la planète.

Mais les députés conservateurs ont choisi de tourner autour du pot. Ils ont soigneusement évité de prononcer le mot tabou : contraception. Et de dire qu’empêcher la naissance d’enfants dont la venue au monde ne peut que rendre extrêmement vulnérables les mères et les autres enfants déjà nés, c’est aussi une façon de sauver des vies.

Depuis que Stephen Harper a lancé son projet, en janvier, son gouvernement n’a cessé d’éluder la question du contrôle des naissances. « Nous nous concentrons sur la vie des mères et des enfants », a d’abord répondu la ministre de l’Aide internationale, Bev Oda, à ceux qui lui demandaient si le projet aurait un volet « planification familiale ».

« La planification familiale n’a rien à voir avec ça »,



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Depuis que Stephen Harper a lancé, en janvier, son projet visant à promouvoir la santé maternelle et infantile sur la planète, son gouvernement n’a cessé d’éluder la question du contrôle des naissances. Sur notre photo, une distribution de nourriture à des familles déplacées par la guerre à Saké, en République démocratique du Congo.

dans des pays non développés, affirme un récent rapport du Guttmacher Institute. En prévenant 50 millions de ces grossesses, on éviterait 22 millions d’avortements, 7 millions de fausses couches,

contrôle des naissances vont de pair. Et que la politique de la « porte ouverte », consentie du bout des lèvres par le gouvernement Harper, manque singulièrement d’enthousiasme.

Paul Bell a passé une partie de la journée d’hier rivé à l’écran de son ordinateur, dans son bureau londonien, pour suivre le débat de la Chambre des communes. Il faut dire que son organisme est directement concerné : International Planning Parenthood reçoit, en effet, du financement de l’ACDI – 6 millions, sur un budget de 100 millions de dollars.

Ou plutôt, recevait : l’enveloppe de l’ACDI est épuisée depuis la fin du mois de décembre. L’organisme avait présenté une nouvelle demande en juin. Depuis, c’est le silence.

International Planning Parenthood était depuis longtemps habitué à ser-

vir de ballon politique aux États-Unis, où il se faisait couper les vivres chaque fois que le Parti républicain revenait au pouvoir. Les deux mandats de George W. Bush ont eu des conséquences concrètes : l’organisation a dû fermer une douzaine de ses cliniques.

Mais pour la première fois, l’engagement du Canada ne semble plus acquis. L’ACDI n’a pas dit non. Mais elle n’a pas dit oui non plus. Cette politique de la sourde oreille peut durer encore deux ou trois mois. « Après, nous devons fermer certains de nos services », avertit Paul Bell.

Ottawa veut vraiment inclure la planification familiale dans sa politique de santé maternelle et infantile ? Au-delà des mots, nous pourrions juger d’après les gestes.



Pour joindre notre chroniqueuse : agruda@lapresse.ca

Empêcher la naissance d’enfants dont la venue au monde ne peut que rendre extrêmement vulnérables les mères et les autres enfants déjà nés, c’est aussi une façon de sauver des vies.

qui soutient des cliniques de planification familiale dans le monde.

À elle seule, cette histoire illustre à quel point la santé des mères et des enfants est inextricablement liée à la question du contrôle des naissances. « Ce que nous voulons, c’est sauver des vies en offrant aux femmes et aux enfants des soins médicaux de qualité », ont martelé les

a fini par dire le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, forçant le gouvernement à rectifier le tir. La version officielle, réitérée hier par la ministre Oda, stipule donc que la planification familiale n’est pas exclue et que « la porte est ouverte ».

Chaque année, quelque 75 millions de femmes tombent enceintes sans le vouloir

1,4 million de morts infantiles et 142 000 morts des suites d’un accouchement ou d’un avortement mal pratiqué, estime le rapport.

Selon le même calcul, un demi-million d’enfants éviteraient ainsi de perdre leur mère – ce qui serait excellent pour leur santé.

Ces chiffres ne sont que des estimations, mais ils montrent bien que santé et



D^{re} Danielle Perreault

D^{re} Johanne Blais

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC NOS EXPERTS

Pour connaître l’actualité du monde médical et obtenir des réponses à vos questions.

► RDIsante@Radio-Canada.ca

RDI SANTÉ
EN SEMAINE 9 H
REDIFFUSION 17 H 30



POLITIQUE

Reconstruction de bâtiments en Haïti

Un contrat de 12 millions sans appel d’offres

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — À situation extrême, réponse extrême. La ministre des Travaux publics, Rona Ambrose, a dû se défendre, hier, d’avoir accordé sans appel d’offres un contrat de 12 millions à une firme de Calgary, pour la construction de bâtiments temporaires destinés au gouvernement haïtien à Port-au-Prince.

Le premier ministre Stephen Harper avait annoncé en grande pompe, lors de son passage dans la capitale haïtienne, l’engagement du Canada à rebâtir rapidement un siège temporaire pour l’administration du gouvernement haïtien, qui a perdu l’essentiel de ses édifices dans le séisme du 12 janvier dernier.

Or, CBC a révélé cette semaine qu’Ottawa n’a pas respecté le processus d’appel d’offres public imposé à tout contrat de plus de 25 000\$. Une filiale de l’entreprise ATCO, de Calgary, a obtenu le contrat de 12 mil-

lions sans qu’aucun concurrent puisse soumissionner. CBC a aussi révélé que plusieurs administrateurs de l’entreprise ont contribué à la caisse du Parti conservateur du Canada dans les dernières années.

«Le gouvernement demande à Haïti de rendre des comptes. Il demande aussi aux ONG sur

différentes pour les Haïtiens et les ONG?»

La situation urgente requérait des mesures particulières, a rétorqué la ministre des Travaux publics, Rona Ambrose.

«Nous avons utilisé nos pouvoirs contractuels d’urgence pour répondre à la demande dans un délai de quelques jours

Au ministère des Travaux publics, on ajoute que le Règlement sur les marchés de l’État et les accords commerciaux permettent au gouvernement «d’attribuer un contrat à un fournisseur exclusif lorsque le délai de livraison des biens et des services requis ne peut être respecté dans le cadre des pro-

était la seule firme possédant l’expertise nécessaire et la capacité immédiate pour répondre à cette demande urgente du gouvernement haïtien».

Mais l’opposition estime que le gouvernement doit rendre des comptes, même en situation d’urgence.

«Nous sommes conscients du fait que le temps est déterminant dans la reconstruction d’Haïti, a dit la critique libérale en matière de travaux publics, Martha Hall Findlay, par voie de communiqué. Toutefois, pour assurer aux contribuables qu’ils en ont pour leur argent durement gagné, et par souci d’équité envers tous les concurrents, une procédure d’appel d’offres d’urgence est nécessaire dans ce genre de situation.»

La députée libérale estime qu’un processus accéléré d’appel d’offres «contribuerait à éviter ce genre de controverse et toute impression de favoritisme politique».

« Le gouvernement demande à Haïti de rendre des comptes. Il demande aussi aux ONG sur le terrain de rendre des comptes. Mais ce gouvernement a donné un contrat sans appel d’offres à ATCO, une entreprise amie des conservateurs. »

— Le député néo-démocrate Paul Dewar

le terrain de rendre des comptes. Mais ce gouvernement a donné un contrat sans appel d’offres à ATCO, une entreprise amie des conservateurs, a déploré le député néo-démocrate, Paul Dewar. Pourquoi le double standard? Pourquoi des règles pour les amis du parti et des règles

plutôt que quelques mois, a souligné la ministre Ambrose, ajoutant que l’entreprise devra tout de même respecter les règles des contrats gouvernementaux. Nous sommes fiers d’avoir pu répondre adéquatement aux besoins criants du gouvernement haïtien.»

cédures ouvertes ou sélectives d’appel d’offres».

L’Agence canadienne de développement international (ACDI) a quant à elle précisé qu’elle avait «considéré diverses options tant au Canada qu’en Haïti, en plus d’ATCO, et a déterminé que cette entreprise

CONFÉRENCE DES «GRANDS PENSEURS» À MONTRÉAL

Les conservateurs accusent les libéraux d’élitisme

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Taxés d’élitisme, les libéraux ont insisté hier sur le caractère historique et non partisan de leur conférence des «grands penseurs», qui se déroulera cette fin de semaine à Montréal.

Au cours d’une séance d’information destinée aux journalistes, des stratèges du parti ont présenté l’exercice comme s’inscrivant dans la lignée des conférences d’Aylmer, en 1991, et de Kingston, en 1960, qui avaient donné un nouveau souffle aux politiques libérales – et à leurs chances électorales.

Cette fois-ci, la conférence de trois jours qui se tiendra à l’hôtel Hyatt, dans le centre-ville montréalais, offrira 53 conférenciers, dont une lauréate du prix Nobel et une autre du prix Pulitzer, et doit réunir plus de 250 participants.

Mais n’entrera pas dans la salle qui veut: seules les

personnes invitées peuvent assister à l’événement. Ces invités doivent en outre avoir accepté de déboursier 700\$ pour entendre ce qui se veut un remue-méninges de haut vol servant à inspirer la prochaine plateforme électorale du parti.

Le caractère exclusif de l’événement a toutefois donné des munitions aux conservateurs, qui ont été prompts à accuser Michael Ignatieff d’être déconnecté des priorités des Canadiens.

«L’événement est tellement élitiste que le chef libéral ne s’est même pas donné la peine d’inviter ses propres députés», a raillé à la Chambre des communes le député conservateur Jim Abbott.

«Clairement, le chef libéral ne veut pas que les Canadiens y assistent. Son raisonnement est: qu’est-ce que des Canadiens pourraient bien amener à une soi-disant conférence des grands penseurs?»

Retransmise sur le web

Parlant sous le couvert de l’anonymat, les stratèges libéraux ont répliqué hier que les personnes intéressées à suivre la conférence pourraient le faire sur le site web www.can150.ca, où les allocutions et discussions seront retransmises. Ils ont aussi fait valoir que les députés du parti tiendraient en même temps des réunions publiques dans une soixantaine de circonscriptions, afin de discuter des idées présentées.

Intitulée Canada 150, la conférence vise à discuter des priorités et défis du pays d’ici 2017, année de son 150^e anniversaire. Des personnalités comme l’ancien gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, et l’économiste québécois Pierre Fortin doivent aborder différentes questions dans cinq domaines: l’emploi, la famille, l’économie, l’environnement et les affaires internationales.



PHOTO SHAUN BEST, ARCHIVES REUTERS

L’ancien gouverneur de la Banque du Canada David Dodge fait partie des personnalités invitées à prendre la parole à la conférence Canada 150, organisée par les libéraux. Les conservateurs ont critiqué le caractère exclusif de l’événement, pour lequel les participants doivent déboursier 700\$ et avoir été invités personnellement.

Portefeuille de Revenu

6%

Revenu annuel visé / Payé mensuellement
Traitement préférentiel d’impôt
Valeur marchande et rendement sont sujets au changement

“Parce que vous méritez plus”

RR

GESTION DE CAPITAUX ROTHENBERG

Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

Westmount
(514) 934-0586

Pointe Claire
(514) 697-0035

Rive Sud
(450) 321-0215

www.rothenberg.ca

TOYOTA GABRIEL
TOYOTA PRÉSIDENT

TOYOTA
VENTE
ÉTIQUETTES ROUGES

2010 Camry

0% de financement à l’achat jusqu’à 60 mois sur modèles sélectionnés*

\$1000 DE RABAIS* PROGRAMME DE LOYAUTÉ TOYOTA
Offert à tous les propriétaires d’une Toyota ou à leur famille

ÉCONOMISEZ JUSQU’À 3500\$ SUR LE TUNDRA 2010*

Financement jusqu’à 72 mois disponible sur certains modèles 2010

Votre location se termine avant le 31 décembre 2010 ? On peut négocier maintenant!

*Offres d’une durée limitée et peuvent être modifiées sans préavis. ▼ Obtenez jusqu’à 1000\$ de rabais avec une location ou un financement. ♦ Certaines conditions s’appliquent. Voyez Toyota Gabriel et Toyota Président pour les détails.

TOYOTA
Gabriel

3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(entre boul. Décarie et boul. Acadie)
(514) 748-7777

TOYOTA
faire toujours mieux

1920, Sainte-Catherine Ouest
(Centre-Ville coin St-Marc) Montréal
(514) 937-7777

TOYOTA
Président

JOURS DE LA
JONQUILLE
DAFFODIL DAYS

du 25 au 28 mars 2010

Faites avancer la cause en faisant un don ou en offrant quelques heures de votre temps.

Merci!

Société canadienne du cancer
Canadian Cancer Society

1 888 939-3333 | cancer.ca

HAÏTI

Le parrainage connaît des ratés, dit le PQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le programme de parrainage humanitaire lancé par le gouvernement Charest à la suite du séisme à Haïti connaît des ratés, accuse le Parti québécois. La ministre de l’Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James, dit respecter ses engagements et reproche à Ottawa d’être responsable de certaines «difficultés» dans le traitement des dossiers.

Annoncé le 3 février, le programme québécois est entré en vigueur deux semaines plus tard. Il élargit la notion de proches admissibles à la réunification familiale. Il prévoit que des Haïtiens qui habitent au Québec peuvent faire venir ici non seulement leurs parents et leurs enfants mineurs, mais également leurs enfants majeurs, leurs frères et sœurs accompagnés de leurs conjoints et de leurs enfants.

De façon exceptionnelle, le programme permet également aux Haïtiens qui veulent parrainer des proches de faire appel à un cosignataire pour s’en porter garants. La mesure prend fin le 31 décembre, et le plafond est fixé à 3000 personnes.

«Alors que les conditions de vie en Haïti sont toujours extrêmement précaires, on constate deux mois après les événements que, finalement, il n’y a à peu près pas de visas qui ont été émis à des Haïtiens en détresse qui souhaitent retrouver les membres de leur famille au Québec», a affirmé Benoît Charrette lors de la période des questions à l’Assemblée nationale, hier. Selon lui, les critères du programme québécois sont trop sévères et complexes, alors que la situation est «urgente».

«Le gouvernement du Québec, tout ce qu’il a fait



PHOTO TODD HEISLER, THE NEW YORK TIMES

Malgré le programme de parrainage mis en place par le gouvernement Charest, «il n’y a à peu près pas de visas qui ont été émis à des Haïtiens en détresse», accuse le député péquiste Benoît Charrette.

véritablement, c’est qu’il a élargi la notion de famille, mais il n’a nullement facilité la qualification du répondant pour faire une demande de visa ou de résidence» puisque «aucun arrimage» n’a été fait avec le fédéral, a ajouté le député de Deux-Montagnes en conférence de presse.

En Chambre, Yolande James a rétorqué que le gouvernement «respecte pleinement» ce qu’il s’est engagé

à faire. Selon son cabinet, le Ministère a reçu 400 demandes concernant le parrainage de 900 personnes, qu’il analyse toujours.

Lors de l’annonce du 3 janvier, Yolande James s’était également engagée à faire pression sur son homologue fédéral, Jason Kenney, afin d’accélérer le traitement de certains dossiers. C’est que, avant la création du programme québécois, 1500 Haïtiens

avaient déjà obtenu un certificat de sélection du Québec et attendaient un visa d’Ottawa pour venir au pays. Le fédéral n’a accordé que quelques visas jusqu’à maintenant, a déploré Benoît Charrette.

Lors de sa conférence de presse, il était accompagné d’Eline Ocessite, une Haïtienne qui cherche à faire venir ici ses deux enfants. Ottawa refuse de leur donner un visa, bien que Québec ait

déjà délivré les certificats de sélection nécessaires.

«Mes enfants sont encore en Haïti sous une tente, dans la rue, sous la garde d’une amie, a-t-elle affirmé. Ils sont en difficulté. Ma fille va avoir 14 ans le 15 avril. Elle peut être victime de tout, de viol, par des bandits qui sont en Haïti, parce que tout le monde sait que les prisonniers sont partout dans les rues. Il y a plein de bandits partout, et c’est ce qui est inquiétant.»



MITSUBISHI
MOTORS

Un monde@conduire

Lancer 2010

MAINTENANT À PARTIR DE

15 998 \$*

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT



LANCER DE 2010

Filez à toute allure avec des caractéristiques incluant† :

- Moteur écoénergétique de 2,0 L à 4 cylindres, produisant 152 ch
- Boîte manuelle à 5 vitesses ou CVT
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Contrôle actif de stabilité
- Coussins gonflables avant, latéraux, latéraux de type rideau et coussin gonflable pour les genoux du conducteur

10 ANS
160 000 km
GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE®

0% PENDANT UN MAXIMUM DE 60 MOIS À L'ACHAT FINANCÉ DE CERTAINS MODÈLES LANCER®

AUCUN PAIEMENT PENDANT **90 JOURS***

JOURNÉES DE RALLYE

Rendez-vous chez votre concessionnaire local ou visitez mitsubishi-motors.ca pour obtenir de plus amples détails

Les clients avisés lisent toujours les petits caractères. † Les caractéristiques énumérées sont offertes de série sur la Lancer DE 2010. Les fiches techniques, les équipements et les options sont indiqués sur la base des renseignements les plus récents, disponibles au moment de l'impression, et sont sujets à changement sans avis préalable. Le véhicule peut différer de l'illustration. ‡/§/¶ Pour toutes les offres, le client doit signer le contrat et prendre livraison du véhicule chez le concessionnaire le 31 mars 2010 au plus tard. Les offres sont proposées uniquement chez les concessionnaires participants, aux clients de détail admissibles au Canada et sur approbation de crédit. Les prix de vente excluent jusqu'à 1 350 \$ de frais de transport, 100 \$ de taxe sur la climatisation, jusqu'à 30 \$ de frais environnementaux, les taxes, les frais de préparation et de livraison, les frais de recherche en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières d'un maximum de 75 \$, l'immatriculation, les assurances, le permis, les frais d'administration et de documentation, les autres frais de concessionnaires et toute autre taxe provinciale supplémentaire. Les offres annoncées peuvent être combinées. Demandez tous les détails aux concessionnaires participants. ‡ La réduction de 1 000 \$ (750 \$ de Mitsubishi Motors et 250 \$ du concessionnaire) s'applique uniquement à l'achat/achat financé/location de détail d'un modèle Lancer 2010 (à l'exception des modèles Lancer Evolution). Un montant de 1 000 \$ sera déduit du prix d'achat/achat financé/location négocié incluant les taxes et peut être utilisé comme acompte, mensualité ou appliqué au prix de vente. Prix de vente (incluant la réduction de 1 000 \$) des modèles de base Lancer DE 2010 (CL41-A C05) à partir de 15 998 \$. § Offre de financement à l'achat à un TAP de 0 % disponible par l'entremise de la Banque Scotia et de la Banque de Montréal pendant une période d'un maximum de 60 mois sur tous les modèles neufs de Lancer DE et SE 2010 et d'un maximum de 48 mois sur les modèles Lancer GTS 2010 (à l'exception des modèles Lancer Evolution). Exemple de financement : un modèle Lancer DE 2010 (CL41-A C05) avec un PDSF de 15 998 \$ financés à un TAP de 0 % pendant 60 mois. La mensualité est de 267 \$; le coût de l'emprunt est de 0 \$; et l'obligation totale est de 15 998 \$. Modèle Lancer GTS 2010 illustré avec un PDSF de 22 598 \$ (réduction de 1 000 \$ incluse). ¶ Aucun paiement pendant 90 jours. L'offre de financement à l'achat s'applique sur les modèles Mitsubishi neufs 2010 par l'entremise de la Banque Scotia et de la Banque de Montréal. Aucun intérêt (s'il y a lieu) ne sera accumulé au cours des 60 premiers jours suivant la date de signature par l'acheteur du contrat de vente d'un véhicule admissible. Après cette période, les intérêts (s'il y a lieu) commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts (s'il y a lieu) s'y rapportant sur une base mensuelle pour la durée du contrat. * Selon la première éventualité. Entretien routinier non inclus. Rendez visite à votre concessionnaire ou visitez mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails concernant la garantie. Les clients ne sont pas tous admissibles. ** L'affirmation « Les véhicules les mieux protégés au monde » ne concerne pas les modèles de la Lancer Evolution et de la Lancer Ralliart. Rendez visite à votre concessionnaire ou visitez mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails concernant le Programme Avantages Études. © MITSUBISHI MOTORS, LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE sont des marques de commerce déposées par Mitsubishi Motors North America, Inc. et sont utilisées sous licence.

MONTRÉAL PLUS

La montagne n'est pas à vendre



MICHÈLE OUMET
CHRONIQUE

Le promoteur Catania peut construire ses condos dans le vénérable couvent des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.

Ainsi en a décidé le conseil municipal après un débat-fleuve qui a tenu les élus éveillés jusqu'à minuit et quart lundi soir. Des élus qui se sont d'ailleurs payé une belle séance de crêpage de chignon. De la haute voltige intellectuelle, croyez-moi. Einstein peut aller se rhabiller. Mais j'y reviendrai.

Donc Catania peut construire ses condos. Catastrophe, comme le croit l'opposition? Non.

Premièrement, le projet est bien ficelé. La chapelle du couvent sera restaurée et accessible au public. Une parcelle de terrain sera cédée à la Ville, qui pourra y aménager un sentier vers la montagne. Et surtout, surtout, aucune nouvelle construction ne sera ajoutée. Le couvent gardera son cachet patrimonial et aucun espace vert ne sera grugé.

Même Luc Ferrandez, éluvedette de Projet Montréal, le reconnaît. Pourtant, il s'est opposé féroce­ment – et avec une belle éloquence – aux condos de Catania.

Deuxièmement, contrairement à ce que les opposants prétendent, il n'y a eu aucune précipitation dans ce dossier. Au contraire. L'Office de consultation publique a passé le projet au peigne fin: 36 mémoires ont été déposés et 23 personnes ou organismes ont eu le temps d'exprimer leur point de vue en long et en large.

Des experts se sont aussi penchés sur le projet et l'ont jugé acceptable: Héritage Montréal, les Amis de la montagne et les comités de ci et de ça: urbanisme, architecture, patrimoine, etc.

Le projet de Catania a été ausculté, examiné, tâté, soupesé. Si quelqu'un est à blâmer dans cette histoire, c'est l'Université de Montréal, qui a acheté le bâtiment à un prix défiant toute concurrence. Les sœurs étaient trop heureuses de voir leur couvent chéri rester entre les mains d'une institution au lieu de finir en vulgaires condos.

Sauf que l'Université, après avoir pompé des millions dans le couvent, s'est rendu compte qu'elle n'avait pas les moyens de le rénover. Elle l'a donc vendu à Catania.

Les sœurs ont l'impression de s'être fait avoir avec les beaux discours de l'Université. Elles n'ont pas tort.

Ce n'est pas la Ville qui est à blâmer dans ce dossier, mais l'Université, qui a fait preuve d'un amateurisme renversant.

■■■

La vente du couvent à un constructeur de condos soulève des inquiétudes. Est-ce un premier pas vers la privatisation de la montagne, comme l'affirme la chef de l'opposition, Louise Harel?

Non, mais il faut rester drôlement vigilant. Je pense à l'ancien collègue Marianopolis, un site magnifique accroché à flanc de montagne. Les sulpiciens, à bout de souffle, l'ont vendu à



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Après un débat-fleuve qui a tenu les élus éveillés jusqu'à minuit et quart lundi soir, le conseil municipal a décidé de permettre au promoteur Catania de construire des condos dans l'ancien couvent des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.

un promoteur, Cato, qui veut le transformer... en condos.

Sauf que Cato veut démolir deux bâtiments et construire 17 nouveaux édifices. Une baleine de béton. Sur la montagne! Une aberration.

Il reste 14 institutions sur la montagne, a précisé Louise Harel. Combien seront vendues? Qu'arrivera-t-il à l'imposant hôpital Royal Victoria? Et à l'hôpital Shriners? Et à l'école de musique Vincent-d'Indy? Condos, condos, condos? Vendus un million chacun?

Louise Harel a raison de s'alarmer. Le maire Gerald Tremblay partage d'ailleurs ses inquiétudes. «On ne peut plus regarder l'avenir du mont Royal à la pièce, a-t-il dit hier. Ça prend un débat de fond pour assurer son avenir.»

Sylvie Guilbault, directrice générale des Amis de la montagne, croit qu'il faut agir vite. «On a besoin d'une réflexion urgente sur l'avenir du mont

Royal. Il faut réunir des économistes, des urbanistes, des spécialistes du patrimoine, et regarder ce qui se fait ailleurs.»

Et tout faire pour conserver le caractère public des institutions.

■■■

Revenons sur le conseil-fleuve où les membres de l'opposition ont tapé sur leur pupitre en scandant «DÉ-MO-CRA-TIE! DÉ-MO-CRA-TIE!» comme si le sort de la planète en dépendait.

Entre 23h, heure où le conseil suspend normalement ses travaux, et minuit et quart, les élus ont dérapé: tapage, cris, insultes. La conseillère de Projet Montréal, Josée Duplessis, s'accrochait à son micro comme une noyée, expliquant qu'elle ne pouvait pas demander à sa gardienne de rester jusqu'à 1h du matin. Personne ne l'écoutait.

Le président du conseil, Claude Dauphin, était complètement dépassé, abasourdi devant le déchaînement des élus. Hier matin, à la reprise des travaux, tout le monde s'était calmé.

«J'ai perdu totalement le contrôle, a dit Claude Dauphin aux élus, qui avaient l'air ahuri d'un lendemain de brosse. Ça se levait, ça criait, ça faisait n'importe quoi. Ça se pouvait plus. Et je voyais les caméras de télé filmer tout ça.»

Avec la présence de parlementaires aguerris comme Louise Harel, Réal Ménard et Michel Bissonnet, on se serait attendu à plus de retenue. C'est le contraire qui s'est passé. Il faut dire qu'il y a 40 petits nouveaux.

Qui aurait cru qu'un couvent puisse mettre les élus dans un tel état?



Pour joindre notre chroniqueuse: michele.ouimet@lapresse.ca



VÉHICULES D'OCCASION
CERTIFIÉS

UNE AUTRE OCCASION
DE GROS BON SENS.



Avec chaque véhicule, vous obtenez une rigoureuse inspection en 155 points, le rapport vérifié de l'historique du véhicule CarProof®, une assistance routière 24 heures sur 24, une couverture jusqu'à 96 mois ou 160 000 km et bien sûr, des taux avantageux.

NISSAN.CA/CERTIFIEDS

Voyez votre concessionnaire pour tous les détails concernant les stocks actuels de véhicules d'occasion certifiés Nissan. **CarProof® est une marque de commerce déposée des rapports vérifiés d'historiques de véhicules CarProof. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.



Cabanons Fontaine
DEPUIS 1976
RBQ: 8240-6026-41



LES PLUS BEAUX
CABANONS
PROMOTION printanière
Toujours PREMIER
Toujours COPIÉ
Jamais ÉGALÉ



CABANONS ET GARAGES ASSEMBLÉS SUR PLACE
OU EN KIT DU BRICOLEUR

VENEZ VOIR NOS
SPÉCIAUX EN MAGASIN*
* Applicables sur prix de base

Financement disponible en
48 ou 60 versements avec  Desjardins
Voir détails en magasin.

Pour trouver la succursale la plus près, appelez au 450 536-3563
Sans frais: 1 888 838-3563 ou www.cabanons.com
3497, chemin de l'Industrie à Saint-Mathieu-de-Beloeil



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Le gouvernement du Canada permet la possession temporaire d'oiseaux migrateurs morts

Le gouvernement du Canada désire informer le public de la modification de l'alinéa 6b) du *Règlement sur les oiseaux migrateurs* — modification qui sera en vigueur jusqu'en septembre 2010 — afin de permettre la possession temporaire d'oiseaux migrateurs trouvés morts.

La participation du public à l'étude des oiseaux migrateurs morts étant nécessaire pour aider à réaliser des relevés concernant les virus aviaires, la possession temporaire des oiseaux migrateurs trouvés morts est permise afin de permettre leur livraison rapide aux autorités provinciales et territoriales pour analyse.

Le gouvernement du Canada est responsable, en vertu de la *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, de veiller à ce que les oiseaux migrateurs soient protégés et conservés. L'analyse des oiseaux morts constitue, croit-on, le moyen le plus efficace de détecter des virus aviaires.

Ce que vous devez faire si vous trouvez un oiseau migrateur mort :
Téléphonez au **Centre canadien coopératif de la santé de la faune** au **1-800-567-2033**.

Pour connaître les précautions à prendre lorsque vous manipulez des oiseaux sauvages, consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada à l'adresse : phac-aspc.gc.ca/influenza/fs-hwb-fr-mos-fra.php.

Pour plus de renseignements au sujet de la *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, consultez le site Web suivant : ec.gc.ca/alef-ewe/default.asp?lang=Fr&n=3DF2F089-1

1-800-567-2033



Ancien couvent des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie

La transformation du bâtiment ira de l'avant

ANDRÉ DUCHESNE

Le conseil municipal de Montréal a adopté hier matin, par 35 voix contre 22, la modification au règlement de zonage qui permettra la transformation de la maison mère des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie en appartements de luxe. En dépit des nombreux appels lancés par les conseillers de l'opposition pour reporter de 100 jours la décision, les membres d'Union Montréal, le parti du maire Tremblay, ont accepté de faire passer le zonage d'institutionnel à résidentiel. Le groupe Catania pourra donc aller de l'avant dans l'aménagement de 135 appartements de luxe dans l'ancien couvent du 1420, boulevard Mont-Royal, qu'il a payé 21 millions. Membre du comité exécutif mais opposé au projet, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a quitté la salle au moment du vote, qui s'est déroulé juste avant midi. L'un des derniers membres du conseil municipal à pren-

dre la parole, M. Bergeron a déclaré: «Nous sommes en train de faillir à notre responsabilité dans ce dossier», non seulement en raison du déficit patrimonial qui en résulte, mais parce que le projet ne s'adresse qu'aux personnes fortunées. Pesant bien ses mots, M. Bergeron s'est aussi questionné sur le promoteur du projet, qui ne serait pas «au-dessus de tout soupçon». «Jamais je ne voterai pour Frank Catania», a-t-il ajouté à la fin de son intervention. Catania est le promoteur du projet Contrecœur, dans l'est de l'île, qui a suscité la controverse en raison de la valeur des transactions sur les terrains. Les opposants au projet estiment que la transformation de

l'immeuble va à contre-courant de la vocation d'arrondissement historique et naturel du mont Royal. Selon eux, ce projet ouvre la porte à d'autres métamorphoses d'immeubles institutionnels de grande valeur. On a tour à tour nommé le collège Marianopolis, l'école de musique Vincent-d'Indy et le séminaire de philosophie des sulpiciens.

la hauteur de la mission qu'on nous a conférée.» Il a décoché des flèches à l'Université de Montréal, qui, après avoir acheté l'édifice en 2003 dans le but d'en faire un pavillon, l'a revendu à Catania après avoir évalué les coûts de réfection à 130 millions. «Juste de l'autre côté du mont Royal, il y a l'Université McGill qui fait des efforts

d'Union Montréal n'aient pas voté selon «leur cœur et leur passion» plutôt que de suivre la ligne de parti. Il visait entre autres la mairesse d'Outremont, Marie Cinq-Mars. «Ce qu'elle a fait aujourd'hui est contraire à ce que lui ont demandé de nombreux citoyens, a lancé M. Croteau. La réponse de la mairesse, qui représente les citoyens et non Union Montréal, est de voter pour quelque chose d'inacceptable tant pour l'arrondissement d'Outremont que pour l'arrondissement historique du mont Royal. Elle devra supporter les conséquences de son vote.» D'abord prévue à la séance de lundi soir, la modification au zonage a été retardée en raison d'une guerre de procédure. Le maire Gerald Tremblay a d'abord voulu modifier l'ordre du jour afin de devancer le vote. Cela a soulevé l'ire de l'opposition. Des conseillers ont alors lu des lettres de citoyens opposés au projet afin de retarder le vote. À minuit et quart, le conseil a ajourné ses travaux.

« Nous sommes en train de faillir à notre responsabilité dans ce dossier », non seulement en raison du déficit patrimonial qui en résulte, mais parce que le projet ne s'adresse qu'aux personnes fortunées, a dit Richard Bergeron.

«Triste jour pour Montréal» À la sortie de la réunion du conseil, Luc Ferrandez, maire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et membre de Projet Montréal, a exprimé sa déception: «C'est un triste jour pour Montréal et pour le flanc nord du mont Royal, a-t-il déclaré. Nous n'avons pas su nous élever à

désespérés pour garder ses immeubles, qui coûtent très cher à entretenir. Elle investit des dizaines de millions dans la préservation et la mise en valeur. On peut faire la même chose du côté du flanc nord.» De son côté, François Croteau, maire de Rosemont-La Petite-Patrie (Vision Montréal), a déploré que certains membres

LES ÉTIQUETTES ROUGES C'EST MAINTENANT

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À

60 MOIS SUR CERTAINS MODÈLES 2010*

REMISE ALLANT JUSQU'À 1 500 \$[†] SUR CERTAINS MODÈLES

0 \$ COMPTANT ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

JUSQU'À 1 000 \$ DE RABAIS

LE PROGRAMME DE LOYAUTÉ TOYOTA OFFERT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'UNE TOYOTA OU À LEUR FAMILLE*

CAMRY 2010

Modèle XLE illustré

À partir de 357 \$^{*} par mois, location 48 mois 0\$ comptant

RAV4 2010

À partir de 371 \$^{*} par mois, location 48 mois 0\$ comptant

VENZA 2010

À partir de 459 \$^{*} par mois, location 48 mois 0\$ comptant

Pensez plus, dépensez moins.^{MC}

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule entre le 2 mars 2010 et le 31 mars 2010. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire participant. Les offres peuvent changer sans préavis. * Offres applicables aux modèles Camry 2010 (BK36KT AA), RAV4 2010 (ZF4DVP AA) et Venza 2010 (ZA3BBT AA) de base neufs en stock. Certaines caractéristiques de la Camry XLE illustrée sont offertes en option (coût additionnel applicable). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ (Camry et RAV4) et de 15 ¢ (Venza) du kilomètre excédentaire. † Pour les modèles Corolla 2010, Matrix 2010, Sienna 2010 et Tacoma 2010, obtenez une remise de 500 \$; pour les Venza 2010, 750 \$; et pour les Tundra 2010 et Matrix groupe Sport XR avec navigation 2010, obtenez une remise de 1 500 \$ à l'achat ou à la location. À la location, les mensualités annoncées (ou « mentionnées ») tiennent compte de la remise. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat ou de la location avant déduction de la remise. * Pour les modèles Venza, Corolla, Matrix, RAV4, Venza et Sienna, obtenez un rabais de 500 \$; pour les Prius, Camry, Camry hybride, Avalon, Tacoma et Highlander, obtenez un rabais de 750 \$; et pour les Tundra, FJ Cruiser, Highlander hybride et Sequoia, obtenez un rabais de 1 000 \$. Les offres du Programme de loyauté Toyota (TLP) s'appliquent aux propriétaires / locataires immatriculés actuels admissibles d'un véhicule de marque Toyota (immatriculé et assuré au Canada pendant au moins 6 mois avant l'achat dans le cadre du programme TLP) ou aux membres immédiats de leur famille demeurant au même domicile, lorsqu'ils font l'achat / le financement / la location et prennent livraison au détail d'un véhicule de marque Toyota 2009 / 2010 neuf et non immatriculé. * Offre de financement à l'achat à des taux de 3,9 % (Venza 2010) allant jusqu'à 48 mois, de 0 % (RAV4 2010) allant jusqu'à 48 mois et de 0 % (Camry 2010) allant jusqu'à 60 mois sur ces modèles neufs en stock. À titre d'exemple, un montant de 20 000 \$ financé sur 48 mois à un taux de 3,9 % donne des mensualités de 450,69 \$ pour des frais de crédit de 1 632,96 \$ et une obligation totale de 21 632,96 \$; un montant de 20 000 \$ financé sur 48 mois et sur 60 mois à un taux de 0 % donne respectivement des mensualités de 416,67 \$ et 333,33 \$ pour des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 20 000 \$. Les frais de transport et de préparation de 1 420 \$ (Camry) et de 1 490 \$ (RAV4 et Venza) sont en sus. Aucun acompte n'est requis. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle.

TOYOTA

faire toujours mieux

toyotaquebec.ca

POLITIQUE

Un bâillon imposé à Bellemare?

Le gouvernement Charest refuse que l'ancien ministre de la Justice témoigne

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest refuse que l'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare dise publiquement ce qu'il sait « d'embarrassant » sur le financement du Parti libéral du Québec.

Hier, le ministre responsable de la Loi électorale, Robert Dutil, et le leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, se sont opposés formellement au projet de l'Action démocratique du Québec, qui souhaite que l'ancien ministre Bellemare puisse témoigner devant la commission parlementaire de l'Administration publique.

La Commission offrirait toutes les garanties d'immunité que souhaite l'ancien ministre Bellemare, a expliqué hier le chef de l'ADQ, Gérard Deltell. « L'intérêt public commande que ce témoignage se fasse à visière levée », a-t-il dit, et non dans le secret d'une convocation du Directeur général des élections, à quoi se refuse de toute façon l'ancien ministre libéral.

L'ADQ déposera aujourd'hui une motion demandant que M. Bellemare soit entendu à la commission de l'Administration publique. Mais le gouvernement libéral, majoritaire, aura un droit de veto à ce vote, attendu demain.



Depuis deux semaines, par l'entremise des médias, l'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare et le premier ministre Jean Charest s'affrontent presque chaque jour.

Marc Bellemare, a dit le ministre Dutil, « y est allé allègrement dans ses déclarations. Il va salir des réputations. C'est la même personne qui n'avait pas voulu divulguer qui avait payé pour ses affiches quand il avait tenté de

se faire élire au municipal ».

Jacques Dupuis estime, lui, que le refus de l'ancien ministre Bellemare d'obtempérer à la convocation du DGE est une gifle à cette institution. Le DGE n'est pas la marionnette du Parti libéral; il est choisi

aux deux tiers de l'Assemblée nationale, a-t-il rappelé. « Dire que le DGE est à la solde des libéraux! Accepter d'entendre M. Bellemare serait endosser ce qu'il a dit, que le DGE est une institution partielle! » a dit M. Dupuis, outré. La loi

donne au DGE toute latitude pour garantir à M. Bellemare l'immunité qu'il réclame, pour le protéger de toute poursuite, a-t-il fait valoir.

Depuis deux semaines, par l'entremise des médias, l'ancien ministre de la Justice et le premier ministre Charest s'affrontent presque quotidiennement. La semaine dernière, Jean Charest a soutenu que jamais M. Bellemare n'avait évoqué avec lui des problèmes avec le financement du PLQ.

« Le premier ministre a menti la semaine dernière quand il a dit qu'il n'était pas au courant, a répliqué hier M. Bellemare dans une entrevue accordée à La Presse Canadienne. Juste là-dessus, je suis en mesure de prouver, par deux plus deux, qu'il était au courant. »

Il maintient avoir personnellement abordé avec M. Charest l'influence exercée par les syndicats et les entrepreneurs de la construction. « Ce sont des choses dont je lui ai parlé à plusieurs reprises personnellement », a-t-il dit.

M. Bellemare a de nouveau repoussé l'idée de témoigner devant les enquêteurs du Directeur général des élections. Il s'agit, selon lui, d'une « manœuvre de diversion qui vise à ce que tout ça se passe dans un contexte individualisé, loin des caméras, loin de l'opinion publique ».

PRIMES VERSÉES À DES DIRIGEANTS

Collision entre la SAAQ et la ministre des Transports

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Collision hier entre le président de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la ministre des Transports.

Après que John Harbour, président de la SAAQ, eut défendu les primes versées en 2008 aux dirigeants de son organisme, la ministre Julie Boulet a dénoncé sans retenue cette décision.

« J'ai dit à la présidente du conseil d'administration que j'étais choquée, que c'était inacceptable dans le contexte économique, avec les augmentations de primes, avec les pertes à la Caisse de dépôt, avec le contexte économique particulièrement difficile, que c'était nettement exagéré, abusif et inacceptable », a déclaré la ministre Boulet.

« Il y aura le dépôt d'un budget prochainement, a-t-elle rappelé. Soyez assuré que le message du gouvernement va être clair aux contribuables du Québec: on n'acceptera pas des primes et des bonis qui sont inacceptables, exagérés et

Elle répondait au député péquiste de Verchères, Christian Bergeron, qui venait de déclarer: « Les contribuables québécois se feront probablement dire, dans le prochain budget, qu'ils doivent se serrer davantage la ceinture pour rétablir les

savons que la SAAQ entend construire un nouveau siège social plus spacieux, au coût de 40 millions de dollars. »

Cette décision, « encore une fois, est passée sous le nez de la ministre des Transports », a-t-il lancé.

a reçu en 2008 une prime de 19 200\$, 114% de plus que celle de 8900\$ qu'il avait obtenue en 2007. L'augmentation la plus étonnante a été accordée au vice-président à l'informatique, Michel Léveillé: son salaire de 154 000\$ a été bonifié de 45 000\$ en 2008, le quadruple de sa prime de 2007.

Cette année, le gouvernement a aboli les primes au rendement pour l'ensemble de la haute fonction publique. Dans sa sortie, le président Harbour, qui a annoncé son départ en décembre dernier, a rappelé que, sous sa direction, le coût du régime était passé de 1,2 milliard à 940 millions de dollars. « Un bonus de 45 000\$ peut paraître gros, mais des réductions de dépenses de 380 millions, c'est encore plus gros », a-t-il souligné.

« J'ai dit à la présidente du conseil d'administration que j'étais choquée, que c'était inacceptable dans le contexte économique, avec les augmentations de primes, avec les pertes à la Caisse de dépôt, avec le contexte économique particulièrement difficile. »
— La ministre des Transports du Québec, Julie Boulet

abusifs. On comprend que tous les contribuables du Québec doivent faire leur effort, et le gouvernement va prendre ses responsabilités et va faire face à la situation. »

finances publiques du Québec alors que les automobilistes et surtout les motocyclistes se sont vu imposer d'importantes hausses de tarifs au cours des dernières années; alors que nous

Lundi, le président de la SAAQ, John Harbour, a défendu la décision de son organisme de hausser considérablement les primes de certains membres de la haute direction. Lui-même

BMW Laval

Le plaisir commence ici.

Société canadienne du cancer
Jours de la jonquille
Venez nous voir! Faites un don. Recevez une fleur!

Événement démonstrateur du printemps

Plus de **60 véhicules démonstrateurs** prêts à prendre la route.

2450 boul. Chomedey (514) 990-2269 bmwlaval.com

X6 Hybrid 1999\$/mois		528xi 949\$/mois			
PDSF: 108,295\$ Automatique	210-4496 36 mois	5,500km Exécutif	PDSF: 62,500\$ Automatique	210-4358 39 mois	7,000km Exécutif

Z4
1125\$/mois

PDSF: 70,600\$
Automatique
210-4233
36 mois
2,000km

550 GT
1350\$/mois

PDSF: 93,600\$
Automatique
210-4494
36 mois
3,000km
Exécutif

Série **Certifiée**
Véhicule d'occasion

Véhicules d'occasion

BMW LAVAL

(514)990-2269

Plus de 80 véhicules d'occasion en stock!

325IA	2006	654-09	65,000km	Financement à partir de 1.9%	26,900\$
Noir/int. Noir Groupe Sport, Toit-ouvrant				48 mois avec prog. achat/rachat 0 down	398\$ + tx
328XIA	2007	219-10	44,500km	Financement à partir de 1.9%	35,900\$
Blanc/int. Noir Groupe de luxe				48 mois avec prog. achat/rachat 0 down	528\$ + tx

Recevez un taux de financement de **1.9%** pour une échéance allant jusqu'à **60 mois** sur les berlines **BMW de Série 3 2006 et 2007** d'occasion.

Avis de consultation de radiodiffusion

CRTC 2010-128

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **8 avril 2010.**

- Afromedia Communications Incorporated** – modification de licence de radiodiffusion de la station de télévision spécialisée de catégorie 2 à caractère ethnique appelée AMET-TV CKEM-TV- L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-128** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

#084

VIEUX-QUÉBEC

Forfait couette et café
Suite avec cuisine / cuisinette toute équipée!
à partir de
129\$
pour 2 personnes incluant le petit-déjeuner à la carte et le stationnement.

LE PORT ROYAL

hôtel & suites

1.866.417.2777
www.leportroyal.com

Quand le chef des Hells a échappé à la mort

L'attentat contre le journaliste Michel Auger a fait capoter celui prévu contre Maurice Boucher

ANDRÉ CÉDILOT

Le matin du 13 septembre 2000, le tueur à gages **Gérald Gallant** était à Montréal pour éliminer le chef des Hells Angels **Nomads**, **Maurice Boucher**, mais l'attentat qui a failli coûter la vie au journaliste **Michel Auger** a contrecarré ses plans.

Gallant a fait cette révélation dans l'une des 52 déclarations écrites ou filmées qu'il a faites à la police depuis qu'il est devenu délateur, en 2006. Suivant un scénario qu'il avait réalisé une bonne trentaine de fois sans se faire arrêter, Gallant voulait abattre Boucher après avoir attendu patiemment qu'il soit à sa portée. Il prévoyait ensuite retourner tout bonnement chez lui, à Québec.

Selon l'information obtenue, Gallant aurait repéré le chef guerrier des Nomads dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine Est. Comme c'était le cas depuis le début de la guerre contre les Rock Machine, il était entouré de ses sbires et semblait tenir une réunion. Soupçonnant des membres du gang de porter des armes, Gallant n'a pu passer à l'action sans risquer sans peau.

Chance en or

À en croire sa déposition, Gallant aurait, par contre, eu une chance en or d'exécuter Boucher quand il l'a croisé sur le trottoir, mais l'endroit grouillait de passants. Sans savoir pourquoi, Gallant avait aussi noté qu'il y avait plusieurs autos de police qui allaient et venaient dans le



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE
Le chef des Hells Angels Nomads, Maurice Boucher (photo de gauche), aurait pu être exécuté le 13 septembre 2000, mais l'attentat qui a failli coûter la vie au journaliste Michel Auger (à droite) a contrecarré les plans du tueur à gages.

secteur. Il a donc quitté les lieux en se promettant de se reprendre plus tard.

Gallant a compris ce qui s'était passé lorsqu'il a appris peu après que le reporter judiciaire Michel Auger avait été atteint de six balles dans le terrain de stationnement du *Journal de Montréal*, rue Frontenac. Le suspect s'était ensuite rendu au restaurant où se trouvaient Boucher et ses hommes. Il a été vu par des policiers de l'escouade

Carcajou qui épiaient Boucher ce jour-là. Ce n'est toutefois que beaucoup plus tard, lorsqu'ils ont appris le nom du présumé tireur, qu'ils ont refilé l'information à leurs collègues chargés de l'enquête.

En après-midi, Boucher et ses acolytes s'étaient rendus dans un chic restaurant italien du boulevard René-Lévesque où, selon les policiers, ils ont fait la fête. Diverses vidéos présentées aux procès qui ont marqué l'opération



PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE

commandé l'attentat contre Michel Auger. Outre le tireur, dont la police n'a jamais révélé l'identité publiquement, au moins trois autres personnes auraient participé à l'attentat. Faute de preuves pouvant satisfaire les tribunaux, personne n'a été accusé. Les tests sur les échantillons d'ADN trouvés dans l'auto ayant servi à la fuite des suspects ne se sont pas avérés concluants.

Pour l'instant, tout ce que l'on sait de Gérald Gallant, c'est qu'il obtenait présumément ses « contrats » des Rock Machine et du caïd Raymond Desfossés, du gang de l'Ouest. Ce dernier est emprisonné depuis déjà quelques années pour trafic de drogue à grande échelle. Selon les dénonciations judiciaires, Desfossés aurait notamment commandé à Gallant le meurtre de Robert Savard, spécialiste du prêt usuraire et proche collaborateur de Maurice Boucher, tué le 7 juillet 2000 à Montréal.

Âgé de 59 ans, Gallant purge quant à lui une peine d'emprisonnement à perpétuité pour les 28 assassinats et 13 tentatives de meurtre qu'il a reconnu avoir commis au moment de devenir délateur. Ses aveux ont permis l'an passé d'inculper 11 personnes, dont Gérard Hubert et son ancienne maîtresse, Jacqueline Benoit. L'un des accusés, Réjean Juneau, 57 ans, des défunts Rock Machine, a depuis retourné sa veste lui aussi. Il sera, avec Gallant, témoin à charge au procès qui se déroulera à Québec. La cause est de retour devant le tribunal vendredi.

La guerre sans merci des motards

ANDRÉ CÉDILOT

L'air de rien avec sa petite stature, Gérald Gallant a surtout joué de la gâchette durant la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine. C'est ainsi qu'il a reconnu devant le tribunal avoir perpétré, entre le 1^{er} septembre 1996 et le 11 juillet 2002, 26 assassinats et 12 tentatives de meurtre. Ses trois autres crimes du même type ont été commis dans les années 70 et 80.

Après des années passées dans l'ombre, Gallant a repris du service à la demande de Frédéric Faucher et des Rock Machine de Québec, aux prises avec les projets d'expansion des Hells Angels pour s'emparer du trafic de drogue partout dans la province. À Montréal même, il y avait déjà plus

d'un an que la guerre sévissait entre les troupes de Maurice Boucher et le clan montréalais des Rock Machine.

Dans les faits, c'est en 1991 que les Hells Angels ont commencé à passer le message à tous les trafiquants de drogue – motards ou autres – qu'ils

formé l'Alliance, un regroupement chargé d'établir un plan d'attaque destiné à contrer l'action des Hells Angels.

C'est ainsi que, le 13 juillet 1994, les membres de l'Alliance avaient formé le projet de faire exploser le local d'un club-école des Hells Angels, sur la

Après une courte trêve et plus de 160 morts, la guerre s'est terminée en juin 2002 quand les policiers ont démantelé les Rock Machine/Bandidos.

avaient intérêt à s'associer à eux s'ils voulaient persévérer dans le milieu. Après maintes tentatives de trouver un règlement qui satisferait tout le monde, les Rock Machine et des gangs de trafiquants indépendants ont

Rive-Sud. La Sûreté du Québec a toutefois coupé court à ce sombre projet en saisissant de la dynamite et des armes dans des motels de Boucherville et d'Anjou. Au moins trois individus avaient aussi été arrêtés. Des

cagouleurs puissamment armés s'en étaient par ailleurs pris à Normand Robitaille, un des plus ardents partisans des Hells Angels. Une fois remis de ses blessures, celui-ci est devenu un guerrier de première ligne du puissant gang de motards.

Après une longue « réflexion collective », les Hells Angels se sont résolument mis à l'œuvre dans les semaines suivantes en promettant d'éliminer tous ceux qui se dresseraient sur leur passage. De gré ou de force, ils invitaient tous les trafiquants à « travailler » pour eux, soit en leur fournissant de la drogue importée en quantité, soit en leur en achetant pour la revendre sur le marché. En vue de s'assurer le monopole du narcotrafic, Maurice Boucher et les Nomads ont créé ce qu'ils appelaient « la table ».

En 18 mois, pendant que des hommes de main s'occupaient d'éliminer la concurrence, les Nomads ont vendu pas moins de 2188 kg de cocaïne d'une valeur de 111,5 millions de dollars. C'est sans compter la vente de 1088 kg de haschisch, comme l'a démontré l'opération Printemps 2001. L'enquête a en outre permis de découvrir que des membres et des relations des Hells Angels avaient à eux seuls acheté plus de 400 mitraillettes de type Cobray durant la guerre avec les Rock Machine. Après une courte trêve et plus de 160 morts, celle-ci s'est terminée en juin 2002 quand les policiers ont démantelé les Rock Machine/Bandidos. Il faut dire que, à ce moment, la plupart des principales têtes d'affiche du club étaient passées dans le camp des Hells Angels.



Transports CanadaTransport Canada

AVIS AUX PLAISANCIERS

Préparez-vous dès maintenant pour que votre saison de navigation de plaisance 2010 se déroule en toute sécurité.

En tant que plaisancier responsable, épargnez à vos passagers et autres plaisanciers des risques et des ennuis en vous souvenant :

- de ne pas consommer d'alcool
- de porter votre gilet de sauvetage ou votre vêtement de flottaison individuel et de vous assurer que vos passagers en font autant
- d'être au courant des conditions météorologiques et des conditions de navigation ainsi que du comportement des autres plaisanciers
- de suivre un cours de sécurité nautique pour connaître le fonctionnement de votre embarcation et les cours d'eau sur lesquels vous naviguerez



Rappelez-vous d'avoir toujours à bord ce qui suit :

- ✓ une preuve d'identité
- ✓ le permis de l'embarcation de plaisance (si votre moteur est supérieur à 10 hp)
- ✓ une preuve de compétence qui peut être l'une des suivantes :
 - une carte de conducteur d'embarcation de plaisance
 - une preuve de la réussite d'un cours de sécurité nautique au Canada avant le 1^{er} avril 1999
 - un certificat de navigation reconnu
 - une liste de vérification de sécurité pour embarcation de location dûment remplie

Pour plus d'information, visitez le www.securitenautique.gc.ca ou composez le numéro de la Ligne de renseignements nautiques, le 1-800-267-6687.





HONDA GABRIEL

www.hondagabriel.com

Vous louez déjà une Honda ?

Obtenez une réduction de taux **1%***

à l'achat ou à la location de tous véhicules Honda 2010.

Taux d'intérêt à l'achat ou à la location à partir de

0,9%^{}**

Sur la Civic 2010 et le CR-V 2010.

CR-V LX 2WD 2010

Location à partir de

298\$^v /mois 48 mois

Transport et préparation inclus

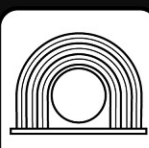
CIVIC DX BERLINE 2010

Location à partir de

198\$^v /mois 48 mois

Transport et préparation inclus





Honda Gabriel

7000, Henri Bourassa Est
Montréal, Québec
www.hondagabriel.com
(514) 327-7777

Photos à titre indicatif seulement. * Offre de location sur la Civic DX berline 2010 (FA1E52AEX) avec 1240\$ comptant, et sur le CR-V LX 2WD 2010 (RE3H9AEV) avec 3586\$ comptant. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Offres sujettes à l'approbation du crédit et sont d'une durée limitée et peuvent être modifiées sans préavis. ** La réduction de taux de 1% est applicable à la location à long terme (plus de 12 mois) et à la location à court terme (moins de 12 mois) pour les véhicules Honda 2010. La réduction de 0,9% est applicable à la location à long terme (plus de 12 mois) et à la location à court terme (moins de 12 mois) pour les véhicules Honda 2010. L'application de la réduction de 1% est soumise à l'approbation du crédit. Les offres de location à long terme et à court terme sont soumises à la politique de location à long terme et à court terme de Honda Gabriel. Les offres de location à long terme et à court terme sont soumises à la politique de location à long terme et à court terme de Honda Gabriel. Les offres de location à long terme et à court terme sont soumises à la politique de location à long terme et à court terme de Honda Gabriel.

ACTUALITÉS



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE
Montréal a lancé le projet Bixi, le premier du genre en Amérique du Nord, au printemps 2009.

Où sont les Bixi volés ?

ANDRÉ DUCHESNE

Avec son million de déplacements réalisés au terme de sa première année, la Ville de Montréal se félicite du succès de son projet Bixi de vélos en libre-service. Mais il y a aussi un revers : la Ville s’est fait voler 125 bicyclettes.

C’est ce qu’a indiqué Manon Barbe, mairesse de l’arrondissement de LaSalle et responsable du volet des Transports au comité exécutif de la Ville de Montréal, hier matin à l’ouverture de la séance du conseil municipal. Elle répondait à une question d’un citoyen pré-occupé par l’état du projet. M^{me} Barbe a de plus indiqué que des citoyens avaient envoyé des vidéos où l’on voit des Bixi être endommagés par des vandales. Un autre a été lancé dans le canal de Lachine. Pis encore, d’autres ont aussi été retrouvés dans des ventes de garage!

Certains ont été récupérés mais 125 manquent à l’appel (2,5 % des 5000 vélos implantés), a précisé M^{me} Barbe. Montréal a lancé le projet Bixi, le premier du genre en Amérique du Nord, au printemps 2009. Dans la phase I Ville a devancé l’implantation de la phase II avec l’installation de 2000 vélos supplémentaires moyennant 7 millions de dollars dans plusieurs autres arrondissements. Les 5000 bicyclettes sont réparties dans 400 stations dans la ville. Dessinée par le designer Michel Dallaire, la bicyclette a été fabriquée en série chez Cycles Devinci, une entreprise de Chicoutimi. Seuls les moyeux et les systèmes de vitesse ont été fabriqués au Japon. Hier, personne n’a été en mesure de nous dire quel était le coût de fabrication des vélos à l’unité. Par contre, dans un article paru en novembre dernier dans le quotidien *Le Soleil*, on indiquait que l’annonce de l’exportation des Bixi dans d’autres villes (Londres, Melbourne, etc.) permettrait de passer à une production de masse et de réduire les coûts de fabrication à 1200\$ l’unité.

Des citoyens ont envoyé des vidéos où l’on voit des Bixi être endommagés par des vandales. Un autre a été lancé dans le canal de Lachine.

du projet, 3000 bicyclettes ont été installées dans les arrondissements centraux de la ville, à un coût de 15 millions de dollars. Au milieu de l’été, devant la popularité de la bicyclette, la

Deuxième attaque au cocktail Molotov contre un bar

HUGO MEUNIER

Le bar Le 2801, situé à l’angle des rues Montgomery et Ontario, dans le quartier Centre-Sud, a été visé la nuit dernière par une attaque au cocktail Molotov – la deuxième en moins d’un mois à la même adresse. Vers 4h20, des témoins ont vu deux hommes cagoulés fracasser la vitrine pour ensuite vraisemblablement y jeter un cocktail Molotov. Les suspects se seraient enfuis à bord d’un véhicule utilitaire sport foncé. Les pompiers ont rapidement circonscrit l’incendie, et les dommages sont minimes. Quelques débris calcinés étaient éparpillés hier matin sur le trottoir, devant la vitrine brisée, sous l’enseigne qui annonce des soirées karaoké et disco. Le sinistre a toutefois forcé l’évacuation des deux locataires qui habitaient au-dessus

du bar. Un autre homme évacué se trouvait à l’intérieur du bar lorsque le cocktail Molotov a éclaté, vraisemblablement un gardien embauché pour faire le guet depuis l’autre incendie criminel survenu le 6 mars dernier. La Section des incendies criminels du Service de police de la Ville de Montréal a hérité de l’enquête et tentera de déterminer pourquoi l’établissement a été pris pour cible à deux reprises. À première vue, ces incidents n’ont rien à voir avec les attaques au cocktail Molotov contre des cafés italiens qui ont fait les manchettes au cours des derniers mois. Selon nos sources, le bar ciblé serait connu des policiers, notamment pour des activités liées aux stupéfiants. Nous avons tenté, sans succès, d’obtenir les commentaires des propriétaires du bar, venus évaluer les dégâts hier matin.

Deux graffiteurs recherchés

CATHERINE HANDFIELD

La police de Montréal recherche deux personnes soupçonnées d’avoir peint des graffitis qui ont semé l’émoi dans la communauté musulmane de Dorval en 2008 et 2009. À au moins quatre reprises, les vandales ont écrit le mot « Coran » sur les murs extérieurs de la mosquée de Dorval, suivi de numéros de versets du livre sacré. Lors du dernier incident, en septembre, ils avaient inscrit le numéro 5:51. Pris hors contexte, ce verset invite les musulmans à ne pas prendre les juifs et les chrétiens pour alliés. «De toute évidence, les vandales cherchaient à véhiculer des stéréotypes sur l’islam»,

a dit hier Ahmad Shafaat, l’imam de la mosquée. Ces actes de vandalisme ont ébranlé la communauté musulmane de Dorval, selon M. Shafaat. Le ministre fédéral de l’Immigration, Jason Kenney, avait même cru bon de visiter la mosquée. Les deux suspects recherchés – un homme et une femme – ont été filmés par des caméras de surveillance. La femme, âgée de 40 à 45 ans, portait un chandail kangourou de couleur pâle. L’homme, qui a environ le même âge, portait un t-shirt pâle avec l’inscription Wildwood, un short et une chaîne au cou. Toute personne qui désire transmettre de l’information peut joindre Info-Crime au 514-393-1133.

PIÈCES ET SERVICE D'ORIGINE

« Chez Ford – Pièces et Service d'origine, j'obtiens un service hors pair à un excellent prix. »

MÉGA FORFAIT écono-carburant¹

L'ensemble comprend :

- ✓ Vidange d'huile et changement de filtre* de marque Motorcraft®
- ✓ Permutation saisonnière** et inspection des quatre pneus
- ✓ Inspection des freins[†]
- ✓ Inspection des courroies et des tuyaux
- ✓ Vérification de la batterie et rapport des résultats
- ✓ Inspection en jusqu'à 87 points et rapport des résultats
- ✓ **OFFRE SPÉCIALE :** Permutation saisonnière des pneus déjà installés sur jantes, sans frais additionnels, à l'achat du méga-forfait écono-carburant.**

54,99\$

POUR SEULEMENT

BONIFIEZ VOTRE FORFAIT

Ajoutez la vérification du réglage de la géométrie pour seulement **24,99\$[±]**

Le réglage adéquat de la géométrie influence directement la durée de vie des pneus.

Vidange d'huile et changement du filtre à partir de seulement 34,99\$*

PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®

Ça pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à acheter des plaquettes ou des segments de freins.*

Le service comprend :

- ✓ Remplacement des plaquettes ou des segments de freins avant ou arrière**
- ✓ Entretien des étriers, des bagues et des coulisseaux
- ✓ Inspection des disques et du circuit hydraulique
- ✓ Remplissage du liquide de frein si nécessaire
- ✓ Le Plan de protection Ford[▲] garantit le remplacement des plaquettes et segments de freins, même en cas d'usure normale, tant et aussi longtemps que vous posséderez votre véhicule.

169,99\$⁺⁺

POUR SEULEMENT

PAR ESSIEU

PNEUS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Personne ne vend à meilleur prix[‡]!

Repartez d'un meilleur pied avec un nouvel ensemble de pneus de qualité supérieure.

- ✓ Plusieurs grandes marques de pneus, y compris : Goodyear, Michelin, Bridgestone, Pirelli, BFGoodrich, Firestone, Dunlop, Uniroyal, Continental, Hankook et General Tire.
- ✓ Des rabais sous forme de remise postale supplémentaires peuvent être offerts par les fabricants pour certaines marques de pneus. Consultez Ford.ca pour tous les détails.

Le service comprend :

- ✓ Installation des pneus et équilibrage des roues

GOODYEAR®
Allez-y

Pneus Integrity P185/65R14 de Goodyear

89,99\$

À PARTIR DE SEULEMENT

LE PNEU

Quand il s'agit de votre véhicule Ford, ne prenez aucun risque.

Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : **les techniciens certifiés de Ford.**

POUR VOUS RENSEIGNER AU SUJET DE NOS OFFRES ADDITIONNELLES ET POUR OBTENIR LA LISTE DES CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS, CONSULTEZ **FORD.CA**

Montez à bord.

Toutes les offres se terminent le 30 avril 2010. Consultez votre technicien pour tous les détails. Les taxes applicables et droits exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher que les prix indiqués dans l'annonce. ¹ Cette offre ne s'applique qu'aux véhicules à roues arrière simples et aux véhicules à moteurs à essence. ² Jusqu'à 5 litres d'huile. Des frais d'élimination peuvent être exigés. ³ L'inspection ne s'applique pas aux véhicules dotés de freins arrière à tambour. Les freins à tambour peuvent exiger des pièces et une main-d'œuvre supplémentaires moyennant des coûts additionnels. Consultez votre technicien pour tous les détails. ⁴ Offre d'une durée limitée. Le Plan de protection Ford n'est offert que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication, d'usure ou de rouille, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. ⁵ Les plaquettes et segments de freins de secours sont exclus. ⁶ Pour pouvoir bénéficier d'un prix annoncé par un concurrent, vous devez acheter et faire installer vos pneus chez un concessionnaire Ford participant. Offre en vigueur chez les concessionnaires Ford participants uniquement. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut la main-d'œuvre, les tiges de soupapes, l'installation, l'équilibrage, l'élimination et les taxes. Le prix annoncé par un concurrent doit avoir été imprimé moins de 30 jours avant le solde et les pneus doivent être de la même marque et avoir les mêmes caractéristiques (flanc, cote de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Les prix annoncés par les concurrents n'incluent pas ceux qui sont annoncés dans eBay, ni ceux offerts par les grossistes, les cybercommerçants de pneus, dans le cadre de commandes spéciales ou à l'occasion de fermetures ou de liquidations pour abandon de produit ou autres raisons. Cette offre peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis.

Une coalition en faveur du chrysotile

FRANÇOIS CARDINAL

Critiqués par bon nombre de scientifiques au Québec et à l'étranger, les partisans de l'amiante chrysotile ont décidé de se regrouper pour faire valoir les bienfaits d'une utilisation réglementée de cette fibre cancérogène.

Quatorze organismes ainsi qu'un scientifique ont annoncé hier après-midi, à Montréal, la création du Regroupement pour l'usage sécuritaire, responsable et contrôlé de la fibre chrysotile. On y trouve les trois principaux syndicats de la province, deux villes, des associations patronales et des chambres de commerce locales.

L'objectif de la coalition est double: montrer que l'Institut du chrysotile (qui fait partie du regroupement) n'est pas l'unique organisation favorable à l'utilisation de l'amiante et démontrer l'importance économique de cette industrie, dont dépendent quelque 700 emplois directs et 2000 indirects.

« Nous estimons qu'il est important de dire à ce moment-ci que nous sommes assez nombreux à penser que l'usage sécuritaire et responsable du chrysotile est la voie à privilégier, non pas celle du bannissement », a précisé Clément Godbout, responsable de l'Institut du chrysotile et du regroupement.

La coalition s'oppose farouchement aux nombreux scientifiques québécois qui, dans une lettre publiée en septembre dernier dans *La Presse*, notamment, ont demandé au gouvernement Charest d'interdire une fois pour toutes l'exportation de cette fibre cancérogène.

Les signataires – médecins, toxicologues, hygiénistes industriels et épidémiologistes – faisaient valoir que le Canada « a renoncé dans les faits à l'utilisation de l'amiante », qu'il vend donc aux pays en développement où les mesures de sécurité sont approximatives.

« L'Institut du chrysotile, écrivaient-ils, rejette toute cette preuve scientifique établie sans conflit d'intérêts, lui préférant celle que l'industrie a achetée auprès "d'experts" à sa solde » – une référence claire à Jacques Dunnigan, seul scientifique présent à la conférence de presse, hier après-midi.

Les membres du regroupement se disent, pour leur part, « préoccupés par le bannissement du chrysotile demandé par les militants anti-amiante ». Ils soutiennent que cette interdiction n'a pas lieu d'être: non seulement elle ne réglerait en rien le problème constaté dans certains pays émergents, qui continueraient d'utiliser de l'amiante venu d'ailleurs, mais elle aurait des effets dévastateurs sur l'économie de certaines régions du Québec.

Bien que les documents distribués hier comportent certaines données économiques sur les villes de Thetford Mines et d'Asbestos ainsi que sur les MRC des Appalaches et des Sources, M. Godbout a reconnu ne pas avoir réalisé d'étude sur l'impact qu'aurait dans la région l'interdiction de l'amiante.

Plaidoyer

Le directeur du Syndicat des métallos (FTQ), Daniel Roy, a quant à lui livré un plaidoyer senti en faveur du maintien de l'industrie et, par le fait même, de la survie des villes visées. Il a notamment évoqué le sort réservé à Murdochville après la fermeture de sa fonderie.

Rappelons que, si les centrales syndicales québécoises sont sur la même longueur d'onde à ce sujet, ce n'est pas le cas des organisations syndicales du pays et d'ailleurs. Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ainsi

que la Fédération internationale des organisations de travailleurs militent tous pour l'interdiction de l'amiante.

À ne pas confondre avec l'amiante amphibole, plus toxique encore, l'amiante

chrysotile s'utilise sous forme de plaques, de tuiles et de tuyaux dans les pays émergents. Au Québec, on s'en sert notamment dans des produits de freinage et dans la fabrication d'enrobé bitumineux.

Le Canada et le Québec se sont toujours opposés à l'inscription de l'amiante chrysotile à la liste des produits dangereux de la convention de Rotterdam, malgré l'avis du comité d'experts du traité.

Pour voir la liste des signataires, consultez cyberpresse.ca



Pour joindre notre journaliste: francois.cardinal@lapresse.ca



JE CONTRIBUE
À LA RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS
DE CO₂

Je choisis le matériau bois !

Marc Bélanger, propriétaire, quincaillerie Home Hardware – Chibougamau
Structure en bois lamellé-collé

Coalition
BOIS Québec
www.coalitionbois.org

Faites comme ce dirigeant d'entreprise, choisissez le matériau bois pour réduire vos émissions de CO₂.

L'utilisation d'un mètre cube de bois évite l'émission d'une tonne de CO₂.

**CASILOC**
INC.

APPELS D'OFFRES
LOT 1430 - RÉGULATION / GN-GS
LOT 2340 - MENUISERIE ET
ÉBÉNISTERIE /
AGRANDISSEMENT RDC

**TRAVAUX DE MODERNISATION
AU
CASINO DE MONTRÉAL**
Les entrepreneurs peuvent
obtenir de l'information sur ces
appels d'offres en visitant le site
internet de l'entreprise :
www.casiloc.com

M

Printemps 2010 Promotion

Ima
sexy cool

MOI. MA VIE. MON STYLE.

Consultez notre version en ligne
au cyberpresse.ca/m

ACTUALITÉS

Un fromage politique mis sur la tablette

Le brie du Monopole n'est pas pour demain

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Ça devait être un fromage au lait cru et biologique, affiné six semaines; c'est devenu une histoire politique. Le brie du Monopole ne verra jamais le jour. Le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec a personnellement fait pression sur l'artisan qui devait lancer ce fromage au goût de controverse.

Le jeu de mots est immanquable: le brie du Monopole fait clairement référence à l'unique syndicat agricole du Québec, l'Union des producteurs agricoles (UPA).

C'est l'Union paysanne, qui conteste ce monopole, qui a lancé le projet de ce fromage. L'idée était d'attaquer la question sous un autre angle, avec une pointe d'humour, explique son président, Benoît Girouard.

Apparemment, les représentants de l'UPA n'ont pas trouvé l'affaire si comique. Lorsqu'il a su qu'un fromage à saveur politique devait être lancé, Marcel Groleau, président de la Fédération des producteurs de lait, s'est rendu à la ferme de son créateur, Jean Morin, un producteur laitier avec qui il entretenait des relations cordiales.

Une petite visite de courtoisie à un moment très opportun. « Je suis allé le visiter et j'ai essayé de comprendre ses motivations, explique Marcel Groleau. Je lui ai dit qu'il était le seul à prendre des risques dans cette histoire. »

Des risques?

La Fédération des producteurs de lait fait la promotion des fromages d'ici, a expliqué son président. Il ne serait pas question de promouvoir ce fromage, qui



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

La fromagerie du Presbytère, petite entreprise de Sainte-Élisabeth-de-Warwick, a raflé les grands honneurs lors du dernier concours Caseus: son bleu d'Élisabeth a remporté la médaille d'or de ces olympiques du fromage québécois. Son nouveau brie aura-t-il droit aux mêmes honneurs?

va contre les valeurs de la Fédération, dit-il.

C'est tout?

« Nous savons depuis longtemps que la fromagerie du Presbytère est membre de l'Union paysanne, ça ne nous a jamais empêchés de faire la promotion de ses fromages », plaide Marcel Groleau. Mais le brie du Monopole va trop loin, estime celui qui

a lui-même été candidat à la présidence de l'UPA, en décembre dernier.

Pas une première

La fromagerie du Presbytère est une petite entreprise de Sainte-Élisabeth-de-Warwick. Le brie du Monopole n'aurait pas été son premier fromage politique. Peu après la fameuse éclosion

de listériose, le Presbytère avait lancé un fromage à pâte molle en l'honneur du ministre de l'Agriculture de l'époque. La distribution de ce fromage ayant été plutôt confidentielle, l'histoire avait fait peu de bruit.

Cette fois, le lancement avorté du brie du Monopole a pris des dimensions insoupçonnées.

Après lui avoir rendu visite à la ferme, Marcel Groleau a rappelé le fromager pour discuter de nouveau du lancement du fromage.

Jean Morin confirme que le ton n'était pas menaçant, mais il était assez « ferme ». « Notre fromagerie est jeune, ça commençait à m'inquiéter », dit-il.

Il a finalement décidé de laisser tomber le nom de son brie, au grand désespoir de l'Union paysanne, qui lançait ainsi une campagne de promotion adressée directement aux consommateurs. Autrement, les histoires syndicales en agriculture intéressent peu le grand public, rappelle Benoît Girouard.

« Au Québec, on préfère de beaucoup parler de l'accord mets et vins plutôt que des conditions de travail de celui qui a produit la bouteille », dit-il.

Une intervention qui fait du bruit

Toutes les personnes impliquées dans cette affaire s'entendent au moins sur un point: l'intervention de la Fédération des producteurs de lait aura finalement fait plus de bruit que le lancement du fromage lui-même.

La fromagerie du Presbytère a raflé les grands honneurs lors du dernier concours Caseus: son bleu d'Élisabeth a remporté la médaille d'or de ces olympiques du fromage québécois.

Le brie du Monopole aurait-il eu droit aux mêmes honneurs?

On le saura peut-être un jour. Car le fromage existe vraiment et les meules devraient être prêtes dans deux semaines. Jean Morin est à la recherche d'un nouveau nom pour son brie...

Améliorer la sécurité des produits de consommation au Canada



Signaler des produits de consommation dangereux

Tout le monde a un rôle important à jouer dans l'amélioration de la sécurité des produits. Les gouvernements et l'industrie travaillent activement dans le but d'assurer la sécurité des produits de consommation canadiens. **Vous pouvez aussi aider** en signalant des incidents mettant en cause la santé ou la sécurité en lien avec l'utilisation de produits de consommation et de cosmétiques.

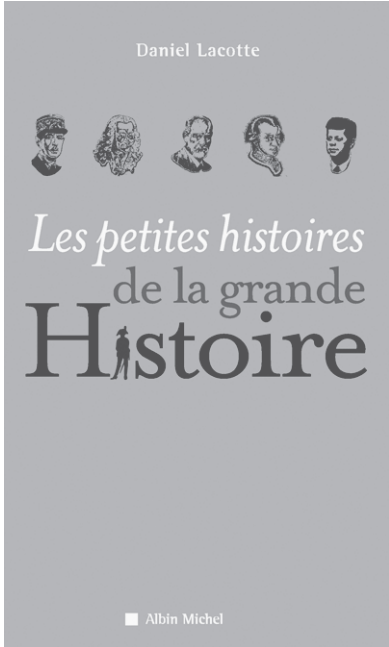
Si un incident concernant la santé ou la sécurité survient avec un produit que vous utilisez, vous devriez le signaler à Santé Canada. Votre rapport d'incident pourrait aider le gouvernement à travailler plus efficacement avec l'industrie à l'identification des produits dangereux et à renseigner les autres consommateurs au sujet des risques et des dangers associés à ces produits. Un formulaire de rapport d'incident facile à utiliser est maintenant disponible à santecanada.gc.ca/spc

Pour de plus amples renseignements
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS 1 800 926-9105

En tant que consommateur, vous êtes encouragé à faire des recherches concernant la sécurité d'un produit avant d'en faire l'achat. Vérifiez les avis sur les produits ou les notifications de rappel dans la base de données pour les rappels de produits de consommation de Santé Canada (santecanada.gc.ca/rappels-spc).

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE



EN MARS
cinquante personnes
gagneront le livre

« LES PETITES HISTOIRES DE LA GRANDE HISTOIRE »

ET UN
SAC RÉUTILISABLE

Albin Michel

À NE PAS MANQUER
SAMEDI

FRANCE

Un « troisième tour social »... dans la rue

À l'appel des syndicats, des centaines de milliers de travailleurs des secteurs public et privé ont manifesté dans les grandes villes françaises hier dans l'espoir de convaincre le gouvernement d'en faire plus pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Celui-ci a répondu en abandonnant le projet controversé de taxe carbone, mais en réaffirmant sa volonté de réformer les caisses de retraite. Notre correspondant est allé rencontrer les manifestants.

MARC THIBODEAU

PARIS — Deux jours après que la droite eut encaissé une sévère défaite aux élections régionales, plus de 150 manifestations étaient prévues en France hier.

Les dirigeants syndicaux, qui appelaient de leurs vœux un « troisième tour social », espèrent convaincre le gouvernement de prendre des mesures contre le chômage, en forte hausse. Ils s'inquiètent aussi de sa volonté de réformer les régimes de retraite, sérieusement sous-financés.

Le président de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), François Chérèque, prévient que le climat social est « explosif » avec la multiplication des plans sociaux et la montée de la « souffrance au travail ».

Le secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT), Bernard Thibault, note que les mesures prises par le gouverne-

ment pour contrer la crise économique ont permis de « conforter les profits des entreprises » sans favoriser véritablement la reprise.

On persiste pendant ce temps « à supprimer massivement des postes indispensables à des missions utiles comme la santé, l'éducation, la recherche », dénonce l'organisation, en référence à la politique d'attrition suivie par l'État.

Perte d'acquis

Annie Bonnet, qui travaille comme infirmière depuis plus de 30 ans, affirme que le gouvernement ne cesse de faire des coupes dans ses dépenses sans égard à leur incidence sur les services à la population.

La femme de 55 ans, croisée à la manifestation qui partait hier de la place de la République, à Paris, s'inquiète de la révision projetée du régime de retraite. « On voit de plus en plus nos acquis s'envoler », souligne la dame, qui ne croit pas à

l'urgence budgétaire qu'invoquent les élus. « Le manque d'argent, ça a toujours été leur dire, qu'il y ait crise ou pas », souligne-t-elle.

Bernard Perrin, employé dans une entreprise qui fabrique des fours de sidérurgie, est venu manifester « pour l'avenir ».

« Ça va mal pour l'emploi. Les entreprises délocalisent de plus en plus les emplois, en particulier en Chine et en Inde », souligne-t-il.

De multiples manifestants s'étaient dotés d'affiches dénonçant la détérioration de leurs conditions de travail. Certains portaient des figurines de carton représentant les employés de France Télécom qui se sont suicidés.

Annie Bonnet pense que les syndicats ne devraient pas hésiter à se radicaliser si la manifestation ne donne pas les fruits escomptés. « Les actions que nous menons sont très pacifiques. C'est un peu bon enfant », lance-t-elle avant de se fondre dans la foule.



PHOTO ROBERT PRATTA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Les dirigeants syndicaux espèrent convaincre le gouvernement de prendre des mesures contre le chômage, en forte hausse. Ils s'inquiètent aussi de sa volonté de réformer les régimes de retraite, sérieusement sous-financés.

FINI LA TAXE CARBONE

Le gouvernement français a annoncé hier l'abandon de la taxe carbone, projet emblématique qui visait à inciter entreprises et particuliers à consommer moins de CO₂, mais considéré à droite comme un nouvel impôt. Selon le premier ministre François Fillon, la taxe ne pourrait être créée qu'à l'échelle européenne, « pour ne pas plomber la compétitivité » des entreprises françaises.

Le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) s'est dit « soulagé », alors que le Parti socialiste a déploré que le gouvernement « enterre » la taxe carbone « sans explication » et renonce ainsi à une « fiscalité en faveur de l'environnement ».

François Fillon a assuré qu'il ne s'agissait pas de mettre un frein aux réformes, mais de donner la « priorité à la croissance », de « terminer la réforme des collectivités e t de faire celle des retraites », avec un allongement inévitable de la durée de cotisation.

L'abandon de la taxe carbone laisse toutefois supposer que d'autres chantiers pourraient être ralentis, dont la réforme de la justice, qui doit se traduire par la

L'afflux de réfugiés vers les pays riches est un « mythe », dit le HCR

D'APRÈS AFP

GENÈVE—Le Haut Commissaire de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HNAACR) a dénoncé hier le « mythe » entretenu dans des pays industrialisés par « certains populistes » selon lesquels les demandeurs d'asile ne cessent d'affluer sur leur territoire.

« La notion selon laquelle il y a une marée de demandeurs d'asile envahissant les pays riches est un mythe », a déclaré dans un communiqué le Haut Commissaire António Guterres.

Environ 377 000 personnes ont demandé l'asile dans 44 pays industrialisés en 2009, un chiffre identique à celui enregistré en 2008, selon le HCR, qui rappelle qu'un tiers de ces demandes ont été déposées aux États-Unis, en France et au Canada.

« Malgré ce que proclament certains populistes, nos données montrent que les chiffres sont restés stationnaires », a souligné M. Guterres. Près de la moitié des requérants viennent du continent asiatique, Moyen-Orient compris, et les trois quarts d'entre eux ont déposé leur demande d'asile en Europe. Les Afghans représentent le premier groupe de demandeurs d'asile, leur nombre (26 800) ayant enregistré une hausse de 45 % en un an.

Ils supplantent les Irakiens qui, après avoir occupé la première place en 2008, ont rétrogradé à la deuxième en 2009 avec 24 000 demandes déposées. Les Somaliens (22 600 demandes d'asile déposées en 2009) arrivent en troisième position, suivis des ressortissants de la Fédération de Russie et des Chinois.

Alors que les demandes déposées dans les pays scandinaves ont progressé de 13 % en 2009, certains pays du Sud de l'Europe ayant appliqué ces dernières années des politiques d'asile restrictives ont constaté des baisses notoires, dont 42 % en Italie, 20 % en Grèce et 40 % en Turquie.

La France a reçu, en 2009, 42 000 demandes, soit une demande d'asile sur dix déposées dans le monde industrialisé. Alors qu'elles avaient décroché entre 2005 et 2008, les demandes y sont en progression de 19 % par rapport à 2008, notamment en raison d'une hausse des demandes déposées par des Serbes en grande partie originaires du Kosovo, selon le HCR.



De plus en plus de jeunes délaissent les emplois spécialisés dans le secteur public parce que les conditions de travail se détériorent. C'est vrai pour les experts en qualité de l'eau comme pour les inspecteurs en alimentation ou en bâtiment. C'est dangereux. C'est la sécurité du public qui est en péril.

— Vos employés des services publics

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

NIGERIA

Facebook muselé

Un tribunal islamique du nord du Nigeria, où la charia est en vigueur, a ordonné la suspension de débats sur Twitter et Facebook lancés par une association des droits de l'homme à l'occasion du 10^e anniversaire de la première amputation d'un Nigérien condamné pour vol en vertu de la charia en 2000. Un groupe prônant la défense du droit islamique, les Frères musulmans du Nigeria, s'est plaint que ces débats allaient servir «à se moquer de la charia». Ils ont fait valoir que l'homme n'avait jamais protesté contre son amputation et que celle-ci était conforme à la charia. – AFP



PHOTO ARCHIVES REUTERS
Une manifestation en soutien à Aung San Suu Kyi à Séoul, en Corée du Sud, il y a quelques jours.

BIRMANIE

Pas d'élections pour Suu Kyi

L'opposante birmane Aung San Suu Kyi refuse l'enregistrement de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), avant les élections promises par la junte cette année, car elle considère les récentes lois électorales «injustes». La junte du généralissime Than Shwe a en effet interdit aux détenus d'appartenir à un parti, une mesure qui oblige la LND à exclure M^{me} Suu Kyi, puisqu'elle purge actuellement une peine de 18 mois de résidence surveillée. La lauréate du prix Nobel de la paix «dit qu'elle n'acceptera jamais l'enregistrement (du parti) sous des lois injustes», a indiqué Nyan Win, avocat et porte-parole de la LND. – AFP

ÉTATS-UNIS

Ultime appel d'un condamné

Le sort du condamné à mort Hank Skinner est entre les mains de la Cour suprême et du gouverneur du Texas, les derniers susceptibles de suspendre son exécution aujourd'hui au Texas, afin que soient pratiqués les tests ADN qu'on lui a toujours refusés, pour prouver son innocence. Henry «Hank» Skinner, 47 ans, a été condamné à la peine capitale pour les meurtres en 1993 de sa compagne, battue à mort, et des deux fils de celle-ci, poignardés. «Je ne peux penser à aucune raison valable de refuser des tests ADN dans une affaire où il existe d'autres preuves solides d'innocence», a déclaré Rob Owen, avocat de Hank Skinner. – AFP

CHIFFRE DU JOUR

17
C'est l'âge minimum du mariage pour les femmes yéménites, une loi contestée par les islamistes et les conservateurs. Plusieurs centaines de femmes ont manifesté hier devant le Parlement à Sanaa pour soutenir la loi, votée l'an dernier mais que le Parlement est appelé à réexaminer. Le mariage de très jeunes filles est courant au Yémen, un pays à forte structure tribale, le plus pauvre de la péninsule arabique. Le rassemblement était organisé en riposte à une manifestation de milliers de femmes dimanche à l'appel des islamistes et des conservateurs contre cette loi. – AFP

Usurpation d'identité de 12 Britanniques par le Mossad à Dubaï

Londres rabroue Israël et expulse un de ses diplomates

Coup de froid entre Israël et la Grande-Bretagne : un diplomate israélien a dû plier bagage hier. Cette expulsion fait suite à l'assassinat spectaculaire d'un chef du Hamas à Dubaï en janvier. Londres accuse Israël d'être responsable du clonage des passeports britanniques utilisés par les auteurs du meurtre.

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — L'enquête sera «exhaustive», avait promis le premier ministre Gordon Brown en février dernier. Il y a cinq semaines, la Grande-Bretagne avait été stupéfaite d'apprendre que l'identité de 12 Britanniques vivant en Israël avait été usurpée dans l'affaire de l'assassinat d'un chef du Hamas à Dubaï.

Hier, Londres a conclu qu'Israël était responsable de l'usage de ces passeports clonés et a exigé l'expulsion d'un diplomate israélien, dont l'identité était encore inconnue hier soir.

Le ministre des Affaires étrangères, David Miliband, a rabroué le «pays ami» pour son comportement «intolérable». «Cela représente un profond mépris pour la souveraineté de la Grande-Bretagne, a-t-il affirmé à la Chambre des communes. Le fait que l'auteur de ces actes soit notre allié est le comble de l'insulte. Aucune

nation ne peut accepter une telle situation.»

Il a ajouté que «la transparence et la confiance» étaient essentielles pour que les deux pays poursuivent leur collaboration, notamment sur les ambitions nucléaires de l'Iran, dossier cher à Israël.

Un haut représentant des services secrets israéliens, le Mossad, serait la victime de cet accrochage diplomatique, selon le *Times*. Le chef de l'ambassade israélienne à Londres, Ron Prosor, s'est dit déçu de la décision de Downing Street.

Les autorités de Dubaï accu-



PHOTO WARREN ALLOTT, AGENCE FRANCE-PRESSE
«Le fait que l'auteur de ces actes soit notre allié est le comble de l'insulte. Aucune nation ne peut accepter une telle situation», a affirmé le ministre des Affaires étrangères David Miliband (ci-dessus).

leur victime dans son hôtel, avaient autant scandalisé que fasciné la presse internationale.

Interpol a lancé des avis de

La Grande-Bretagne est le premier pays à prendre des mesures contre l'État hébreu dans cette histoire.

sent le Mossad d'avoir orchestré le meurtre de Mahmoud Al-Mabhouh, chef du trafic d'armes du Hamas, le 19 janvier dernier. Les extraits vidéo des agents déguisés, cernant soigneusement

recherche pour 27 suspects dans cette affaire. Des passeports de ressortissants français, allemands, australiens et irlandais ont aussi été falsifiés.

La Grande-Bretagne est le pre-

mier pays à prendre des mesures contre l'État hébreu dans cette histoire rocambolesque.

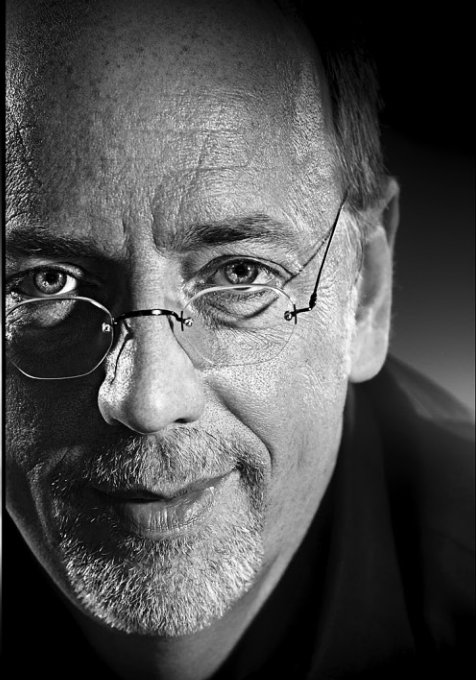
Le parquet de Paris a pour sa part annoncé, hier, avoir ouvert une enquête préliminaire après l'utilisation de quatre passeports français falsifiés ou employés sous de fausses identités dans l'assassinat de Dubaï. L'enquête a été ouverte le 12 mars pour faux et usage de faux, détention de faux documents administratifs et prise du nom d'un tiers pouvant entraîner des poursuites pénales.



PAUL ARCAND
Du lundi au vendredi de 5h30 à 10h



ISABELLE MARÉCHAL
Du lundi au vendredi de 10h à 12h



BENOÎT DUTRIZAC
Du lundi au vendredi de 12h05 à 15h



PAUL HOUDE
Du lundi au vendredi de 15h à 19h

L'ÉQUIPE POUR TOUT COMPRENDRE EN TOUT TEMPS.

98,5 fm

LA PUISSANCE DES MOTS

Une station de radio / **ORUS** QUÉBEC

Obama salue une « nouvelle ère »

Les opposants à sa réforme de la santé ont aussitôt intenté une action en justice

Dans une ambiance quasi euphorique, le président américain a signé hier à la Maison-Blanche sa réforme du système de santé, promulguant une loi contre laquelle les républicains ont aussitôt intenté une action devant la justice fédérale.

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Barack Obama n'avait pas affiché un sourire aussi resplendissant depuis le 4 novembre 2008. En fait, à entendre ses conseillers, le président a tiré du passage de sa réforme du système de santé une joie plus grande encore que celle que lui a procurée son élection à la présidence des États-Unis.

Cette joie, Barack Obama n'était pas le seul à la manifester hier matin dans l'East Room de la Maison-Blanche, où régnait une ambiance quasi euphorique à l'occasion de la promulgation de cette réforme historique, dont l'un des objectifs principaux est d'étendre la couverture médicale à 32 millions d'Américains qui en sont dépourvus.

«Alors qu'arrive le printemps, nous saluons l'avène-



PHOTO JEWEL SAMAD, AGENCE FRANCE-PRESSE

À entendre ses conseillers, le président Obama a tiré du passage de sa réforme du système de santé une joie plus grande encore que celle que lui a procurée son élection à la présidence des États-Unis. À ses côtés, le vice-président Joe Biden.

ment de sa mère, «qui s'est battue avec les compagnies d'assurances alors qu'elle luttait contre le cancer à la fin de sa vie».

Barack Obama venait à peine d'apposer sa signature au bas de la législation que

s'attaqueront notamment à une disposition de la réforme qui obligera la plupart des Américains à souscrire une assurance maladie sous peine d'amende. Au dire de Bill McCollum, cette disposition «viole clairement la Constitution américaine et empiète sur la souveraineté des États».

Plusieurs experts constitutionnels doutent des chances de réussite de cette action juridique. Celle-ci s'inscrit néanmoins dans une contestation qui s'étendra évidemment au terrain politique. Au lendemain du vote de la Chambre des représentants, plusieurs dirigeants républicains ont promis d'abroger la réforme, un engagement qui constituera un de leurs principaux thèmes d'ici aux élections de mi-mandat en novembre.

Le président Obama a donné une idée de la réplique des démocrates hier à la Maison-Blanche, en énumérant les dispositions de la réforme dont les

le ministre de la Justice de la Floride, Bill McCollum, annonçait qu'il avait intenté une action devant la justice pour contester la réforme. Candidat au poste de gouverneur de la Floride, McCollum a été rejoint dans sa poursuite par ses collègues de 12 États, dont ceux du Texas, du Nebraska et du Michigan.

Ces ministres de la Justice, tous des républicains à l'exception de celui de la Louisiane,

LE VILAIN MOT DE JOE BIDEN

Ce n'était certes pas la première fois que ce mot vilain était prononcé à la Maison-Blanche, comme l'ont confirmé les enregistrements des conversations de Richard Nixon dans le bureau Oval.

Le vice-président Joe Biden n'en a pas moins causé un certain émoi, hier, en glissant à l'oreille de Barack Obama, en faisant allusion à la promulgation de la réforme du système de santé, une formule que les micros ouverts de la vénérable East Room ont captée: «This is a fucking big deal.»

Même s'ils ont dû censurer le vilain mot, les chaînes d'information continue ont rejoué la scène toute la journée. Les médias ont également mentionné la réplique du porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs. «Oui, M. le vice-président, vous avez raison», a-t-il écrit sur son compte Twitter.

— Richard Héту, collaboration spéciale

Américains pourront profiter dès cette année. Il se réjouira sans doute des résultats du premier sondage réalisé après le vote de la Chambre des représentants. Selon l'étude Gallup, 49% des Américains estiment que ce vote est une bonne chose, contre 40% qui pensent le contraire.

Ce sondage a également dû rassurer les démocrates du

Sénat, qui ont commencé hier l'examen d'un texte de 150 pages contenant des amendements au texte de loi que le président a signé. Ces amendements, approuvés dimanche soir par la Chambre des représentants, doivent être adoptés par le Sénat avant d'être envoyés pour promulgation à la Maison-Blanche.

Nétanyahou hausse le ton à la Maison-Blanche

D'APRÈS L'AFP

Sitôt la loi sur la réforme de la santé signée, le président Obama s'est attelé à un autre sujet ultra-délicat: les relations tendues entre son pays et Israël.

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a haussé le ton hier à propos de Jérusalem, faisant apparemment peu de cas du mécontentement du président Barack Obama, qui l'a ensuite accueilli pour un dîner de travail à la Maison-Blanche. Plus

tôt en journée, M. Nétanyahou avait eu des discussions «françaises» et «productives» avec le vice-président Joe Biden, selon la Maison-Blanche.

M. Nétanyahou avait planté le décor de la rencontre en prévenant des journalistes que

«si les Américains soutiennent les demandes déraisonnables présentées par les Palestiniens concernant un gel de la construction à Jérusalem, le processus politique risque d'être bloqué pendant un an».

La crise a éclaté il y a deux

semaines, quand le gouvernement Nétanyahou a annoncé 1600 nouvelles constructions à Jérusalem-Est, en pleine visite du vice-président américain Joe Biden. Washington a argué que cette initiative n'était pas seulement néfaste pour la paix, mais aussi pour la crédibilité des efforts américains afin de regagner la confiance du monde arabe et isoler l'Iran.

Participez et courez la chance de gagner une gamme complète d'électroménagers **GE CAFÉ**

JE CUISINE AVEC GE CAFÉ



GRAND PRIX D'UNE VALEUR DE 10 000 \$

Bon appétit!



Le concours est organisé en collaboration avec



Apportez ce coupon lors de votre visite au Salon national de l'habitation, entre le 19 et le 28 mars à la Place Bonaventure et déposez-le dans l'une des boîtes de participation situées à l'entrée du Salon ainsi qu'aux kiosques de **JCPerreault** ou de **LA PRESSE**.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

COURRIEL : _____ TÉLÉPHONE - JOUR : _____ SOIR : _____

Répondre correctement à : (10 X 2) - (20 ÷ 2) + 2 = _____

☐ J'aimerais recevoir les offres promotionnelles du Salon national de l'habitation et de ses partenaires.

Aucun achat requis. Ce concours s'adresse aux résidents du Québec seulement et est ouvert aux personnes de 18 ans et plus. Voir www.salonnationalhabitation.com pour tous les règlements du concours. Facs-similés refusés. Tirage le mardi 30 mars 2010.

ACURA GABRIEL

VOUS LOUEZ DÉJÀ UNE ACURA?

-2%

RÉDUCTION DE TAUX
À l'achat ou à la location de tous véhicules Acura 2010.

RDX
avec SH-AWD

Paiement mensuel Location 48 mois

388\$*

Comptant initial 5,998\$

Rabais de **2,000\$** à l'achat comptant

MDX
with SH-AWD

Paiement mensuel Location 48 mois

548\$*

Comptant initial 6,748\$

Rabais de **4,500\$** à l'achat comptant

TL
disponible avec SH-AWD

Paiement mensuel Location 48 mois

388\$*

Comptant initial 5,998\$

Rabais de **4,500\$** à l'achat comptant

*Offres de location d'une durée limitée du 2 au 31 mars 2010. Basés sur les nouveaux modèles du RDX 2010 (TB1H2), MDX 2010 (YD2H2AJN), et TL 2010 (JA8F2AJ) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation du crédit. Paiements mensuels pour une période de 48 mois de 388\$/548\$/388\$ avec un comptant initial de 5998\$/6748\$/5998\$ ou échange équivalent. Les frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits au registre, les frais de transport et d'inspection prélivraison ainsi que les frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, les droits sur pneus neufs et les taxes sont en sus. Allocation de 96,000 km pour 48 mois. 0.155 / km excédentaire. Photos à titre indicatif seulement. Les offres sont sujettes à changement sans préavis. Détails chez Acura Gabriel.

www.acuragabriel.com

4648, Boul. Saint-Jean, D.D.O.

(514)696-7777

Ligne Montréal: 514.875.3998

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La poule aux œufs d'or



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

La poule aux œufs d'or ne vit pas seulement en studio. Il y en a une devant chaque téléviseur alimenté par câble ou par satellite, prête à donner davantage si on la bouscule un peu. C'est en tout cas l'impression qui se dégage de la nouvelle politique sur les redevances du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Dès que les télé généralistes auront convenu d'un tarif avec les distributeurs, ceux-ci pourront le refile

Le CRTC n'a pas le mandat de livrer le consommateur pieds et poings liés aux entreprises.

qui n'auront pas un mot à dire. Ça ne peut pas se passer comme ça. À force de se plaindre de la diminution de leurs revenus publicitaires, les réseaux privés comme TVA et CTV ont fini par obtenir le même privilège que les chaînes spécialisées: s'asseoir avec les câblodistributeurs et les fournisseurs de services par satellite et négocier des redevances pour leurs signaux. On reconnaît ainsi que leur programmation, qui a toujours été relayée gratuitement, a une valeur. Et, donc, qu'il faut la payer. Le principe se défend... à condition de pousser la logique jusqu'au bout. Le client doit pouvoir acheter les chaînes généralistes qui l'intéressent, comme il le fait avec les spé-

cialisées. Autrement, ça frise l'extorsion. Imaginez un câble qui obligerait tous ses abonnés, même ceux qui n'aiment pas les sports ou ne parlent pas anglais, à payer 1\$ par mois pour RDS ou CNN. Abusif, non? C'est pourtant ce qui se passera avec V, CTV et les autres réseaux lorsqu'ils se seront entendus sur les redevances. À moins que le réseau ait accepté que son signal soit offert de façon facultative, l'abonné devra payer pour, qu'il le regarde ou non. C'est inadmissible. Que le CRTC garde ses distances et force les acteurs de l'industrie à s'entendre entre eux, passe encore. Mais il y a des limites à s'en laver les mains. Le Conseil n'a pas le mandat de livrer le consommateur pieds et poings liés aux entreprises. Il aurait dû leur fournir une marge de manoeuvre à eux aussi, en leur permettant de payer seulement pour les réseaux qui les intéressent. Les hausses de prix ne feront pas chuter le nombre d'abonnés, affirme le CRTC. Sans doute, mais ça ne veut pas dire qu'ils les acceptent. Ça montre seulement à quel point ils n'ont pas le choix. Car à moins de s'adonner au piratage, il n'existe pas de solution équivalente au câble ou au satellite. Le web a beau offrir de plus en plus de contenus télé, le téléspectateur n'y trouvera pas nécessairement, ou aussi aisément, ses émissions préférées. Le CRTC a considéré les abonnés comme un élevage passif, et captif. Son seul souci a été de voir si on pouvait en extraire plus de revenus, sans se demander si la méthode employée était acceptable. Sauf que les consommateurs ne sont pas des poules. Ils sont capables de s'exprimer. Depuis 36 heures, ils répètent le même message sur toutes les tribunes: ne nous forcez pas à payer pour ce qu'on ne veut pas regarder. Ont-ils été entendus?

Des droits tout neufs



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Le péché est devenu un tel casse-tête en Irlande que Dublin vient d'annoncer la tenue à l'automne d'un référendum à son sujet. Quel péché? Le blasphème. C'est-à-dire celui consistant à «publier ou proférer des propos grossiers ou insultants à l'endroit de quoi que ce soit tenu pour sacré par n'importe quelle religion, offensant ainsi intentionnellement un nombre substantiel de ses fidèles» (notre traduction). Blasphémer en Irlande est un délit punissable d'une amende maximale de 35 000\$ CAN. Et certains Irlandais commencent à croire que, au XXI^e siècle, tout ça ne tient pas debout – d'où la promesse d'un référendum... L'affaire serait plutôt divertissante si, en maints endroits, l'idée de réprimer le blasphème n'était en train de gagner du terrain. La plupart des pays occidentaux ont encore, enfouies quelque part dans leurs lois, des provisions concernant le blasphème. Certes, elles sont presque inutilisées, mais sont susceptibles d'être réactivées. Ainsi en est-il au Canada, où la vaste entreprise de répression du blasphème, mise en faillite par la modernité, est... repartie sous un autre nom devant diverses commissions des droits, fédérale et provinciales. Là où émergent maintenant les plaintes de ceux qui se croient offensés dans leur foi.

■■■



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA

PLACE PUBLIQUE

Éditoriaux d'ici et d'ailleurs, caricatures, blogue, twitter et commentaires. Venez participer aux débats sur la nouvelle page web de l'équipe éditoriale de La Presse: www.cyberpresse.ca/place-publique/

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

www.cyberpresse.ca/edito

Marc Bellemare: la vérité ou le spectacle?
par André Pratte

PHOTO ARCHIVES PC >

EXCLUSIF À CYBERPRESSE

Jean Charest, le Louis XVI du Québec
cyberpresse.ca/charest

OPINION

Place à l'audace

Michael Ignatieff n'a pas une éternité devant lui pour mieux se définir auprès de l'électorat

ROBERT ASSELIN



L'auteur est directeur associé de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa. Il a été conseiller politique au sein des gouvernements libéraux de Jean Chrétien et de Paul Martin.

Vendredi prochain, le Parti libéral du Canada entamera un important exercice de modernisation de ses politiques avec la tenue à Montréal d'une conférence intitulée *Les 150 ans du Canada: relever le défi*. Si on aurait tort de voir l'événement comme une finalité en soi, il peut néanmoins marquer un virage important pour le parti et aider grandement l'image de son chef. En 1996, en publiant un manifeste intitulé *New Labour, New Life for Britain*, Tony Blair avait totalement refait l'image de son parti et jeté les bases de la plus grande victoire électorale de l'histoire du Labour Party en Grande-Bretagne. Plus de 40 ans après la «société juste» de Pierre Trudeau, le temps est venu pour le Parti libéral du Canada de se redonner un élan, un leitmotiv. Si l'une de ses forces est de n'avoir jamais été un parti idéologique, enfermé dans de vieux dogmes, le défi auquel il fait face aujourd'hui est de demeurer un parti centriste capable d'articuler des solutions concrètes à des problèmes modernes. La réalité politique exige que les libéraux identifient deux ou trois priorités claires, faciles à communiquer, qui vont les

différencier dans l'immédiat du parti au pouvoir. Qui plus est, le temps n'est pas propice à proposer des solutions à la marge ou à se présenter comme un parti d'intendance. À ce compte-là, Stephen Harper continuera de régner et le Canada poursuivra sa stagnation, voire sa régression. Ceux et celles qui pensent que la politique consiste à toujours aller au plus petit dénominateur commun devraient prendre acte du vote historique que vient de remporter le président Obama sur la réforme des soins de santé aux États-Unis. Comme aspirant au poste de premier ministre du Canada, Michael Ignatieff n'a pas une éternité devant lui pour mieux se définir auprès de l'électorat. Il doit viser haut. Si sa principale force comme chef de formation politique réside dans son parcours apolitique et sa capacité à offrir du renouveau, il a un effort de communication réel pour mieux se faire connaître. Par des idées qui seront audacieuses, il a la possibilité de rehausser le discours politique et d'offrir un



Par des idées audacieuses, Michael Ignatieff a la possibilité de rehausser le discours politique.

économie en pleine transformation, des frontières éclatées qui nous exposent à une compétition féroce. Ces défis ne sont pas abstraits; ils affectent notre vie de tous les jours. Et ils sont aussi porteurs d'immenses possibilités pour notre pays. Les gens savent bien que les gouvernements ne peuvent pas régler tous les problèmes. Dans cette ère aiguë de cynisme, ils n'en attendent d'ailleurs pas tant de leurs élus. Ce qu'ils n'endurent plus, ce sont les astuces mensongères, les slogans vides et la partisanerie excessive. Il y a une soif réelle pour que nos leaders politiques fassent preuve d'une certaine authenticité, d'une certaine vision de l'avenir, d'un certain courage de sortir des sentiers battus.

Il y a une soif réelle pour que nos leaders politiques fassent preuve d'une certaine authenticité, d'une certaine vision de l'avenir.

contraste marqué avec ce dont nous a habitués M. Harper. Le Canada aura 150 ans en 2017. Les défis auxquels nous faisons face sont nombreux. Le vieillissement de la population et la pression que cela exerce sur nos charges sociales, le développement durable, des finances publiques mal en point, une

À BIEN Y PENSER

La solution pour éliminer le déficit du Québec est-elle tellement simple à mettre en place que personne n'en parle? Nous offrons pour 17 milliards de services de plus que l'Ontario, toutes proportions gardées. Ai-je besoin d'en dire plus?
- Léon Bérard

FORUM

Les gérants d'estrade



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Il n'est vraiment pas fréquent qu'un organisme se paie une pleine page de publicité pour répondre à un journaliste, comme l'a fait hier la Fédération des médecins spécialistes du Québec, qui a dénoncé deux textes que j'ai écrits sur leur grande campagne de publicité télévisée.

Je me sens cependant l'obligation de répliquer. Pas pour en faire une bataille de coqs. Mais parce que le débat public sur les enjeux des finances doit avoir pour but premier d'éclairer les citoyens. Si j'ai critiqué la campagne publicitaire des spécialistes, c'est parce qu'elle n'éclaire pas les gens. Pour trois raisons.

Premièrement, on ne peut pas faire abstraction du contexte dans lequel s'inscrit cette campagne. Elle n'est ni neutre ni désintéressée. Les spécialistes proposent diverses avenues pour augmenter les revenus de l'État. Pourquoi? Pour réduire l'obligation de comprimer les dépenses, et donc pour créer un espace favorable à leurs demandes salariales. C'est certainement au cœur de leur démarche. Mais ce n'est dit clairement nulle part. À mon avis, il s'agit d'un détournement de débat. On injecte des sommes considérables dans une campagne publicitaire qui cherche à défendre les intérêts des spécialistes, que l'on maquille en message d'intérêt public.

La campagne des médecins spécialistes n'est ni neutre ni désintéressée.

Deuxièmement, la FMSQ a choisi de ne proposer que des hausses de revenu et n'a rien fait du côté des dépenses. Il y a là un choix. Dans un débat public, les omissions ont aussi un sens. Il est gênant que les spécialistes n'aient pas aussi évoqué des façons de mieux gérer le système de santé – une réflexion où leur expérience serait précieuse – et qu'ils n'aient pas dit ce qu'ils pourraient faire pour contribuer à cet effort collectif.

Troisièmement, le bouquet de mesures proposé par la FMSQ est simpliste, parce qu'on propose des mesures sans réfléchir le moindre impact. On ne peut pas, par exemple, décrire l'exportation de l'eau comme une solution dont les effets seraient «immédiats». Il s'agit d'un projet complexe, aux conséquences environnementales inconnues, qui ouvrirait la porte à un débat très difficile. On ne peut pas proposer diverses mesures – redevances sur l'eau, hausses des tarifs d'électricité pour les entreprises – sans penser aux conséquences économiques d'initiatives qui ont toutes pour effet d'accroître le fardeau fiscal des entreprises. On ne peut pas lancer l'idée de taxe sur la malbouffe ou l'eau en bouteille, atterrante au premier abord, sans se demander ce que l'on taxera, qui paiera la note, et quels seront les impacts sur les comportements.

Ce n'est pas un plan, mais un exercice de gérants d'estrade, un assemblage confus de mesures disparates, dont le dénominateur commun semble être qu'elles ont suscité des réactions positives en sondage. On ne peut pas bâtir une politique fiscale en fonction des réactions à chaud recueillies dans un sondage. C'est l'essence même du populisme.

Une campagne publicitaire n'est pas un bon moyen d'engager un débat de société. Notamment parce qu'elle ne permet pas de bien aborder des questions de fond. Jusqu'où peut-on régler les problèmes de finances publiques en augmentant les revenus? Peut-on faire plus avec l'argent consacré à la santé? Et, pourquoi pas, combien devrait-on payer les spécialistes?

Ce qui est ironique, c'est que je suis l'un des rares commentateurs à avoir appuyé les spécialistes dans leurs difficiles négociations avec le ministre Philippe Couillard. Ces spécialistes ont finalement remporté cette bataille. Et cela explique pourquoi ils apprécient l'approche de «bulldozer» de leur président, le D^r Gaétan Barrette.

Cette méthode, on la voit encore à l'œuvre dans cette longue réplique de la FMSQ (www.fmsq.org/annonce_fmsq_23032010.pdf), qui trahit une très faible tolérance à la critique. Fonctionnera-t-elle encore? J'ai la forte impression qu'elle va plutôt nuire à la cause des spécialistes, parce que le contexte a changé.

Trop bien en Suisse

Si j'avais obtenu un poste d'infirmière à temps plein, jamais je n'aurais quitté le Québec il y a sept ans

ARIANE BERNIER-EMCH

L'auteure est une infirmière québécoise qui travaille au bloc opératoire à l'hôpital d'Yverdon, en Suisse. Enceinte d'un deuxième enfant, elle est la mère d'un garçon de 2 ans.

Je suis une infirmière bachelière, diplômée en janvier 2001. Quand je suis sortie de l'université, il y avait déjà une pénurie d'infirmières. Pourtant, les seuls postes qu'on offrait aux infirmières étaient des postes à temps partiel (8/15), sur équipe volante.

Comme je démontrais beaucoup d'intérêt pour le bloc opératoire, l'hôpital Notre-Dame m'a proposé de me former à temps plein. Pendant une année, j'ai reçu une excellente formation, mais impossible d'y avoir un poste permanent à cause d'une ancienneté insuffisante.

J'y ai travaillé deux ans et demi. J'adorais mon travail. Rarement malade, toujours disponible pour des heures supplémentaires (qui ne sont jamais obligatoires en salle d'op), mais je n'étais toujours pas titulaire d'un poste. Je n'étais pas la seule dans ce cas.

Peu de temps après, j'ai décidé de réaliser un vieux rêve et d'aller travailler en Suisse. Je n'avais rien à perdre: au Québec, pas de poste et 63^e sur 64 infirmières à choisir mes vacances... Pourtant, si j'avais eu un poste à temps plein, jamais je n'aurais quitté le Québec.

Cela va faire sept ans à l'été que je suis en Suisse. La Suisse n'est pas le milieu parfait. Professionnellement, je me sens un peu frustrée. Je sens que j'aurais plus de possibilités de carrière au Québec. Par contre, côté conditions, rien à envier au Québec. Je crois que le fait qu'il n'y ait pas de syndicat y est pour quelque chose.

Premièrement, pas question que ce soit la personne la plus ancienne qui choisisse ses vacances en premier. Tout le monde a le droit d'avoir des vacances à tout moment. Il faut juste s'arranger pour ne pas dépasser un certain quota. J'ai toujours trouvé que cela était une aberration au Québec: quand les gens ont assez d'ancienneté pour choisir les semaines de relâche, leurs enfants ont 15 ans et ne veulent plus partir en vacances avec leurs parents! Ici, les femmes sans enfant vont généralement éviter les relâches. Ça ne prend pas 20 ans à une infirmière pour avoir des vacances en plein été, contrairement au Québec.

Deuxièmement, les heures supplémentaires n'existent pas vraiment ici. On a un quota d'heures à faire par mois en fonction des jours ouvrables. Si, un mois, on te fait travailler plus que ce que tu dois faire, tu te retrouves en positif et le mois suivant, on te fait travailler moins pour rééquilibrer. Dans le fond, les heures supplémentaires ne sont pas payées, mais remises en temps.

Jamais on ne demandera à une infirmière de faire un quart de huit heures supplémentaires. Je suis déjà restée quelques heures de plus, mais



PHOTO FOURNIE PAR L'AUTEURE

Des conditions de travail beaucoup plus souples et humaines ont retenu Ariane Bernier-Emch en Suisse.

c'était pour terminer une chirurgie et jamais on ne m'y a forcée. Pouvez-vous vous imaginer comment se sent une jeune mère, de ne pouvoir récupérer son enfant à la garderie, car on la force à rester au travail? Dans n'importe quel autre milieu, qui accepterait de travailler deux quarts de travail, et ce, sur une base régulière? Les infirmières ont aussi droit à une vie privée!

Troisièmement, ici, tout le monde fait des nuits. En les répartissant sur toute une équipe, cela n'en fait que

ça ne pourrait pas passer: jamais les infirmières avec plus de 15 ans d'ancienneté n'accepteront de se remettre à faire des nuits. C'est dommage, car cela permet de répartir l'expérience sur plusieurs quarts de travail. Cela permet le transfert des connaissances: actuellement, les jeunes ne travaillent qu'entre elles la nuit au Québec.

Quatrièmement, les salaires sont plus élevés ici. Bien entendu, le coût de la vie est plus élevé, mais les impôts sont plus bas et à la fin du mois, il m'en reste plus pour économiser.

J'ai envisagé de rentrer au Québec pour trouver de nouveaux défis professionnels. Mais lorsque je regarde les conditions et le salaire de crève-faim des infirmières, je ne suis pas sûre du tout d'avoir envie de vivre ça!

quelques-unes par mois. Certains préfèrent en faire plus, d'autres moins, mais cela est négociable. Croyez-vous que c'est réjouissant pour une infirmière fraîchement diplômée de savoir que pour environ 10 ans, elle ne sera que de nuit? Et si on veut une vie de famille, comment concilier cela? Je vous dirai qu'ici, une majorité d'infirmières aime faire des nuits, car une prime y est liée, ainsi qu'une compensation en temps (20%). Et un règlement dit qu'une infirmière qui a plus de 50 ans a le droit de refuser de faire des nuits. À mon avis, cette façon de faire est excellente.

Mais syndicalement, au Québec,

Par contre, ce qu'il y a de bien au Québec, c'est le congé de maternité d'une année. La Suisse, avec ses 16 semaines, n'est pas très «sociale». On a droit à un cinquième mois si on allaite. Selon le centre hospitalier, on peut prendre un congé non payé. Lors du retour au travail, on peut diminuer notre pourcentage de travail comme on veut.

Il n'y a pas si longtemps, j'ai envisagé de rentrer au Québec pour trouver de nouveaux défis professionnels. Mais lorsque je regarde les conditions et le salaire de crève-faim des infirmières, je ne suis pas sûre du tout d'avoir envie de vivre ça!

La triste ironie de la résistance bloquiste

BERNARD AMYOT



Avocat, l'auteur a été président national de l'Association du Barreau canadien.

C'est avec stupéfaction, sinon avec une bonne dose d'ironie, que l'on a pu entendre Gilles Duceppe le week-end dernier comparer son rôle à celui d'un résistant au joug nazi pendant la Seizième Guerre mondiale.

D'abord parce que le Québec n'est simplement pas un peuple opprimé de quelque façon que ce soit, encore moins dans le sens de l'oppression d'une dictature qui visait sciemment à exterminer juifs, gitans et homosexuels.

Mais aussi parce que les leaders indépendantistes *mainstream*, Lucien Bouchard en tête – celui-là même qui n'a pas hésité à poursuivre un ana-

lyste financier qui l'avait comparé à Hitler – ont toujours reconnu, notamment après le discours de Bill Clinton à Tremblant, que leur quête ne pouvait relever de la libération de l'oppression d'un peuple par un autre, dans la mesure où ce cas de figure n'est tout simplement pas applicable au Québec.

Pendant l'occupation de la France par les nazis, ce n'était pas les leaders nationalistes qui appuyaient courageusement de Gaulle et le camp de la liberté.

Le plus déroutant toutefois, dans l'énormité des propos du chef sécessionniste à Ottawa (où personne ne l'empêche de s'exprimer librement d'ailleurs), est que pendant la vraie occupation de la France par les nazis,

les leaders nationalistes québécois de l'époque, dans leur immense majorité, Lionel Groulx et Georges Pelletier (alors directeur du *Devoir*) en tête, se rangeaient publiquement derrière les thèses des Pétain, Franco, Salazar et Hitler, vantant les mérites du «travail, famille, patrie» et exprimant volontiers un antisémitisme des plus primaires. Inutile de dire qu'ils ne louangeaient pas la France libre du général de Gaulle.

À la même époque, ce n'était pas les leaders nationalistes qui appuyaient courageusement de Gaulle et le camp de la liberté et de la résistance à l'oppression nazie, mais plutôt les Adélard Godbout, Ernest Lapointe, Jean-Louis Gagnon, Jean-Charles Harvey et TD Bouchard, pour ne nommer que ceux-là. Les leaders indépendantistes ont attendu bien longtemps, en fait jusqu'en 1967, avant de «découvrir» le général de Gaulle...

Quelle triste ironie en effet.

ACTUALITÉS

ATTENTAT DANS LE VIEUX-MONTRÉAL

L'« invincible » Ducarme Joseph

CAROLINE TOUZIN

Ducarme Joseph s'est fait beaucoup d'ennemis au fil de ses quelque 25 ans de carrière

criminelle. Sa tête a souvent été mise à prix, si l'on en croit un document de la division des renseignements criminels du Service de police de la Ville

de Montréal produit en cour plus tôt cette semaine. L'attentat de la semaine dernière, qui a fait deux morts et deux blessés dans sa bou-

tique de vêtements du Vieux-Montréal, n'est pas le premier auquel réussit à échapper l'homme de 41 ans. En 1999, Joseph et deux

de ses complices ont tenté de voler une cargaison de drogue aux Rockers, clan guerrier des Hells Angels Nomads. Les Rockers se sont défendus et ont criblé de balles le véhicule de Joseph, puis ils ont fait tuer l'un de ses complices, Jean-Louis Agabus, alors qu'il se trouvait en Haïti.

En 2002, un tueur à gages a été embauché pour assassiner Joseph, indique le rapport policier, qui ne précise pas qui avait donné ce contrat. Lorsque les enquêteurs du SPVM l'ont appris, ils ont averti Joseph du danger. Sa réponse: il n'avait aucune crainte pour sa vie.

« Depuis plus de 10 ans, ce sujet fait l'objet de menaces de mort à cause de ses activités criminelles violentes », peut-on lire dans le document préparé par le sergent-détective Jean-Claude Gauthier.

Les vertus du vaudou

Selon cet expert des gangs, Joseph projette l'image d'un homme invincible auprès de ses ennemis. Adepte de vaudou, il porte une amulette pour sa protection, a-t-il lui-même déjà confié au policier.

Au mois de septembre dernier, alors que sa tête était encore une fois mise à prix, le criminel s'est vanté à un autre policier du fait que les seuls « capables de le tuer » provenaient des États-Unis. Il a dit qu'il sortait en public le plus souvent possible pour prouver qu'il ne craignait rien.

L'auteur d'une lettre trouvée en la possession de Joseph au moment de son arrestation vendredi dernier parle de « gars à éliminer », laissant présager une revanche. Sur une autre page, le dessin d'un trident, symbole du gang américain des Folk Nation, figure à côté de l'inscription « Le Vieux et un autre gars R qui est (sic) la priorité ».

Fondateur du gang 67 (affilié aux Bleus), Joseph est toujours, selon la police, le chef d'un puissant gang, qui ne porte toutefois plus de nom à la suite d'une purge interne survenue en 2003.

Hummer et Jaguar

Joseph, alias Le Parrain, King, Salomon, Seigneur, Kenny ou encore Ducarmel, récompense ses meilleurs soldats en leur fournissant des véhicules de luxe: un Hummer ou une Jaguar. L'idée, c'est de faire l'envie de membres d'autres gangs pour qu'ils adhèrent au groupe, selon le document policier.

Et gare à ceux qui lui tiennent tête. Au cours d'une dispute, Joseph a un jour tenté de pousser sa conjointe hors d'un véhicule en marche alors qu'il roulait à 180km/h. Il a déjà frappé à coups de pied et de poing un homme qui avait eu le malheur de remorquer sa Porsche Boxster, garée illégalement. Joseph a des antécédents de violence qui remontent à 1987.

La police soupçonne son gang de s'être livré à plusieurs actes d'intimidation dans les bars et restaurants du centre-ville, l'été dernier. Le 26 juin, Joseph était au Time Supper Club avec ses gardes du corps Peter Christopoulos (mort dans la fusillade de jeudi dernier) et Stevenson Fleurant lorsque l'escouade policière Éclipse, chargée de lutter contre les gangs de rue, a débarqué dans le restaurant.

Fleurant a refusé de montrer ses papiers et a été arrêté pour entrave. Joseph s'est alors interposé en disant aux policiers qu'il connaissait des gens en politique, bien plus influents que le directeur du SPVM, peut-on lire dans le document. Les policiers ont rendu de nouveau visite à Joseph au même restaurant à la mi-août. Encore une fois, ce dernier s'est vanté d'« être au-dessus des lois ».

En juillet, Joseph, accompagné d'une quinzaine de personnes, aurait menacé des employés du chic hôtel W, dans le Vieux-Montréal: « Si vous ne nous laissez pas entrer, je vais faire sauter la place », aurait-il dit, selon le document de cour. Il serait même allé plus loin en disant que l'un de ses acolytes, Osborn Anthony (victime d'une tentative de meurtre quelques mois plus tôt), deviendrait le « boss de l'endroit ».

Joseph et ses gardes du corps ont été arrêtés deux mois plus tard pour une affaire d'agression armée et d'intimidation survenue cette fois au restaurant Buona Notte, boulevard Saint-Laurent. Cette cause est toujours devant les tribunaux. Joseph sera de retour en cour demain pour la suite du processus judiciaire.



Il y a quelques années, ils ont entrepris un voyage qui durera toute leur vie.

Communiquez avec TD Waterhouse. Ensemble, nous veillerons à ce que votre retraite idéale arrive au moment où vous serez prêt.

Il n'y a pas si longtemps, la retraite vous semblait bien lointaine. Maintenant, elle est tout près et vous envisagez l'avenir avec enthousiasme. Chez TD Waterhouse, nous croyons aussi que vous méritez de vous tourner vers le futur avec assurance. C'est pourquoi nous travaillons en étroite relation avec vous afin de vous aider à tirer le meilleur parti de votre épargne et de vos placements actuels, tout en vous offrant des conseils judicieux en matière de planification fiscale. Par ailleurs, ce qui est tout aussi important, vous savez que vous pouvez compter sur nos conseils personnalisés, forts de l'appui d'une équipe de professionnels du placement, pour vous aider à saisir les occasions financières qui se présentent et à réaliser vos rêves de retraite.

Communiquez avec nous aujourd'hui et commencez à vous préparer pour la retraite que vous avez toujours souhaitée.

